



ELNE (Louis d'), de l'ordre des Frères-Mineurs, passa de la province de Catalogne dans la province d'Arrabida, en Portugal. Il devint à deux reprises gardien d'un couvent de religieux franciscains. Il brilla par une grande dévotion envers la Vierge Marie, fut très versé dans les Saintes-Ecritures et se fit connaître par ses profondes connaissances comme helléniste. Ce religieux publia, en 1550, un ouvrage à l'usage des prédicateurs sous le titre : *Pro concionibus totius anni*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — TOLRA DE BORDAS, *L'ordre de Saint-François d'Assise en Roussillon*.

EN (Bérenger d'), chevalier, partisan du roi d'Aragon, après la constitution du royaume de Majorque, pénétra en Ampourdan avec Bernard de Corbère, Ermengaud d'Alénia, Raymond d'Urg, Bernard d'Enveig, etc., fit irruption sur le château de Vilariu et le pillà. Il fut dénoncé au roi de Majorque par le viguier de Gérone.

Archives des Pyr.-Or., B. 247.

EN (Guillaume d'), fils du précédent, chevalier roussillonnais, suivit l'Infant Ferrand dans son expédition en Morée. Parti de Messine en mai 1315 avec l'armée de ce prince, il prit une part active à la bataille de Clarentza que Ferrand livra le 5 juillet 1316, aux troupes franco-bourguignonnes. Il avait vainement conseillé à l'Infant de Majorque de ne pas livrer d'action ; il tomba dans la mêlée. Son page, monté sur un cheval armé à la légère, parvint à se dégager et prêta son coursier à Ferrand qui, entouré d'ennemis, ne tarda pas à succomber à son tour.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

ENTENÇA (Bernard-Guillaume d') était un descendant de Pierre, comte d'Empuries, frère du roi Alphonse d'Aragon. Le 26 août 1346, au monastère de Poblet, Pierre IV donna au chevalier Bernard-Guillaume d'Entença et à ses descendants, en fief honoré et sans la prestation d'aucun service, le château et le lieu d'Evol, ceux de Sauto et de La Bastide, avec les droits de justice, de chasse, de douane,

etc., à l'exception de la juridiction criminelle qu'il réserva aux magistrats royaux. Le 7 avril 1347, à Valence, le même monarque concéda à Bernard-Guillaume d'Entença la possession des montagnes, bois, cours d'eau, prairies, vignes, champs et agriers compris dans les limites de ces mêmes localités. Il lui accorda, en outre, dans toute l'étendue de la vicomté d'Evol, la juridiction civile et criminelle, en même temps que la faculté d'établir le carcan dans ses prisons. Bernard-Guillaume d'Entença reçut à la même occasion la donation de la baronnie de la Rocha, Porcinyans et Nyer. En 1350, la vicomté d'Evol fit retour à la maison de So.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 190, 367. — Abbé GIRALT, *Notice historique de la vicomté d'Evol*, dans le XLVI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

ENTICI (César d'), napolitain au service de la France, commandait une compagnie de halberdiers à Perpignan, sous la domination du Roussillon par Louis XI. Il obtint les biens de François de Perapertusa et se maria à Catherine dez Volo, dont il eut trois filles. Il mourut en 1490. Sa veuve se remaria avec Raymond de Çagarriga, veuf d'Yolande Xamar.

Archives des Pyr.-Or., B. 412, 413, 414.

ENVEIG (Bernard d'), chevalier, prit part au pillage du château de Vilariu, dans l'Ampourdan, en compagnie de Bernard de Corbère, Bérenger d'En, Raymond d'Urg et d'autres seigneurs, partisans du roi d'Aragon, Alphonse III. Le viguier de Gérone le dénonça au roi de Majorque Jacques I^{er}.

Archives des Pyr.-Or., B. 247.

ENVEIG (Raymond-Guillaume d'), baron d'Enveig en 1290, unit ses destinées à Agnès, fille unique de Bérenger de Soler, feudataire d'Ur. De ce mariage naquirent deux fils : Raymond-Xatmar et Romeu.

Abbé J. CAPEILLE, *Le château et la baronnie d'Ur*.

ENVEIG (Raymond-Xatmar d'), fils aîné et héritier du précédent, fit aveu de ses biens, le 11 février 1293, à Pons de Guardia, seigneur de Canet, et

à Arnaud Batlle, juge, l'un et l'autre procureurs de Jacques I^{er}, roi de Majorque. Dans un acte de vasselage, Raymond-Xatmar d'Enveig déclara tenir en fief pour son suzerain la tour de Pimorent, les dîmes et tasques dans la vallée de Quérol (celles-ci sous-inféodées au chevalier Jacques de Santa-Eulalia), deux parts de la dime de La-Tour-de-Quérol sous-inféodées aussi au noble Arnaud de Saga. Raymond-Xatmar d'Enveig était encore détenteur de quelques censives de truites et de bois, de tasques et de certains autres droits dans le lieu de La Tour-de-Quérol. Il possédait à Ur le château-fort que lui avait concédé sa mère Agnès de Soler, avec des manses et des revenus seigneuriaux, dont il reconnut la suzeraineté au roi Sanche de Majorque, en 1318. Indépendamment de ces domaines, Raymond-Xatmar d'Enveig comptait dans le nombre de ses possessions directes les justices et la dime des lieux d'Enveig, de Feners, des Cases, de Bena et de Salith, dont Jacques I^{er}, roi de Majorque, lui avait fait concession, le droit de pêche durant quinze jours dans les eaux de l'étang de Lanos, différentes portions de dîmes à La Tour et à Rialtès, un moulin à Sancta-Eulalia, un demi-manse à Flory, deux manses à Salteguell, etc. Raymond-Xatmar d'Enveig laissa trois enfants : Pierre qui lui succéda ; Raymond, moine de la Grasse, et Galcerand qui se fixa à Villefranche-du-Conflent.

Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

ENVEIG (Romeu d'), frère du précédent accompagna l'Infant Ferrand dans son expédition militaire de la Morée, se battit et succomba à ses côtés à la bataille de Clarentza (1316) avec un grand nombre de chevaliers roussillonnais.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

ENVEIG (Pierre d'), fils aîné de Raymond-Xatmar, fut un fidèle partisan de Jacques II de Majorque. Par une lettre que ce prince écrivit, le 13 juillet 1339, au viguier de Cerdagne, il fut prescrit aux officiers royaux de maintenir intacts les droits du chevalier Pierre d'Enveig sur les dîmes de la localité de ce nom et sur celles du lieu d'Ur. Il eut quatre enfants : Guillaume, huissier d'armes du roi, qui mourut avant son père ; Guéraldona, femme de Raymond Bertran, citoyen de Lérida ; Blanche, épouse de Bernard dez Brull ; et Pierre, encore en bas-âge à l'époque du décès de Pierre d'Enveig.

Abbé J. CAPEILLE, *Le château et la baronnie d'Ur*.

ENVEIG (Galcerand d'), troisième fils de Raymond-Xatmar, n'eut que deux filles : Brunissende, laquelle épousa Bernard d'Oms, et Agnès.

Archives des Pyr.-Or., B. 126. — Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

ENVEIG (Guillaume d'), fils aîné de Pierre, huissier d'armes à la cour de Jacques II, roi de Majorque, fut impliqué dans la conspiration que ce prince trama, en 1343, pour s'emparer des personnes de Pierre IV son ennemi, et de ses fils les infants Jean et Pierre. D'après le plan qu'avait conçu le monarque majorquin, Guillaume d'Enveig était chargé d'emmener captif le plus jeune des fils du roi d'Aragon, au moment où la famille royale pénétrerait par un pont de bois dans une arrière-chambre garnie d'armes au préalable. Mais ce complot ne fut pas mis à exécution. Appelé à déposer dans le procès engagé contre son souverain, Guillaume d'Enveig affirma qu'il était venu à Barcelone, à la suite de Jacques II, et de la reine Constance. Il ajouta qu'il les avait vus passer de leur galée dans le monastère des Frères-Mineurs par un pont de bois. Il avait observé que des conseils secrets se tenaient dans la chambre du roi, mais il prétendit ignorer ce qui s'y était passé. Guillaume d'Enveig ajouta que l'arrière-chambre ne renfermait pas d'armes, à l'exception de celles du prince et de ses quatre huissiers. Quant à lui, il avait reçu l'ordre de ne pas bouger d'auprès du prince et de lui obéir en toute occurrence, même au péril de sa vie. A la chute du royaume de Majorque, Guillaume d'Enveig reconnut la domination aragonaise de Pierre le Cérémonieux. C'est pourquoi ce monarque lui maintint une pension viagère, à titre d'ancien huissier d'armes de Jacques II.

Archives des Pyr.-Or., B. 97. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. II.

ENVEIG (Pierre d') recueillit la succession seigneuriale de son père, sans remplir les conditions prescrites pour le droit féodal : il n'avait point fait acte de vasselage au roi d'Aragon. Jean II confisqua l'héritage ; mais le 14 juillet 1393, le souverain leva la saisie et mit de nouveau le seigneur en possession de ses domaines et de ses privilèges. Un acte du procureur royal, Dalmace de Biert, acte rédigé à Puigcerda, le 19 novembre 1406, accorda autorisation aux chevaliers Pierre et Romeu d'Enveig, père et fils, d'engager au noble Jaspert de Tregura leurs revenus et droits des lieux d'Ur et Flory tenus en fief pour le roi. Romeu suivit de près son père dans la tombe, et Antoine, le fils cadet, fut le successeur et l'héritier de Pierre d'Enveig.

Abbé J. CAPEILLE, *Le château et la baronnie d'Ur*.

ENVEIG (Antoine d'), seigneur d'Enveig, Ur, Flori, paraît, dès 1417, avec les titres féodaux, dans les actes. En 1424, il renouvela la reconnaissance de ses domaines au roi Alphonse V d'Aragon. Il vivait

encore en 1432. Antoine d'Enveig laissa un fils du nom de Bernard qui lui succéda.

Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

ENVEIG (Bernard d') vit son fief d'Enveig un moment confisqué. Une lettre de citation du procureur royal, qui lui demande une nouvelle reconnaissance des seigneuries en sa possession, énumère les domaines suivants : la baronnie d'Enveig, la dime de Dorria, l'étang de Lanos, diverses censives à Saint-Martin d'Aravo, Ur et Flory, les dîmes de Bena, Faners et Salit et le droit de prise d'eau pour les moulins d'Enveig. Bernard d'Enveig eut pour héritier son fils Saturnin.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 237.

ENVEIG (Saturnin d') était seigneur ou *vavasseur* d'Enveig au moment de l'occupation du comté de Cerdagne par Louis XI. Il reconnut la suzeraineté du roi de France. Il vivait en 1504, mais, en 1506, son fils Jean-Saturnin d'Enveig était à la tête de l'honneur d'Enveig. Jean-Saturnin d'Enveig ne laissa qu'une fille, Madeleine, qui épousa, en 1535, François de Castell-Arnaud. Celui-ci devint le vavasseur de l'honneur, baronnie et château d'Enveig.

Archives des Pyr.-Or., B. 288, 323, 408, 409, 416, 417. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

ERIL (Arnaud d'), viguier de Barcelone, que Pierre IV nomma procureur, le 8 avril 1344, pour représenter la couronne d'Aragon dans le procès intenté contre Jacques II, dépossédé du trône de Majorque. Arnaud d'Eril se signala dans l'instruction du procès par un zèle de commande. Ce magistrat demanda que le prince détrôné fut déclaré contumace et que ses biens fussent saisis conformément aux usages de Barcelone et aux coutumes générales de Catalogne. Il présenta aussi devant la cour les actes d'inféodation du royaume de Majorque et les autres titres favorables à sa cause. Le 26 juillet, Arnaud d'Eril arriva à Barcelone, chez les Frères-Mineurs, au milieu desquels Jacques II se trouvait. Il fit au monarque la sommation de comparaître aux débats. L'ancien roi de Majorque refusa d'obéir aux injonctions d'Arnaud d'Eril. En récompense de son zèle complaisant, Arnaud d'Eril fut nommé par Pierre IV gouverneur de Majorque, avec mission de réduire les places ou les villes inféodées au parti de Jacques II. Lorsqu'en 1347 ce prince pénétra dans le Conflent suivi d'une multitude de français, Arnaud d'Eril, qui était devenu gouverneur des comtés de Roussillon et Cerdagne et qu'accompagnaient Pierre de Fenouillet, vicomte d'Ille, et

plusieurs barons catalans, enleva par la force la place de Vinça où Jacques II s'était établi. Il fit de la garnison un carnage épouvantable. Le 29 octobre de cette même année, Arnaud d'Eril fit partie de la commission désignée par Pierre IV pour rédiger le nouveau règlement des châtelains du Roussillon. Il mourut en 1384 et eut pour successeur Gilabert de Cruilles.

Archives des Pyr.-Or., B. 100. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

ERIL (Alphonse d') reçut provisions de Philippe II qui le désigna pour recueillir la succession de Charles d'Oms, décédé, à la tête du gouvernement général des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Alphonse d'Eril prit possession de son poste en 1566, et prêta serment entre les mains du bailli et des consuls de Perpignan. En 1576, il fut remplacé par Guillaume de Sinisterra et de Santa-Eugenia.

Archives des Pyr.-Or., B. 375.

ERIL (Pierre-Louis d') prit en mains la tutelle de Philippe-Galcerand de Castro, vicomte d'Evol, le 2 mars 1531. Le 7 août 1540, Galcerand Vilanova lui fut substitué.

Archives des Pyr.-Or., B. 360.

ERIL (François d') ne fit que passer sur le siège abbatial de Saint-Michel de Cuxa. Entré en fonctions en 1617, il mourut l'année suivante.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

ERIL (Elisabeth-Agnès) épousa Gaspard-Galcerand de Castro et de Pinos, vicomte d'Evol, qui mourut à Saragosse, en 1638, abandonnant ses biens féodaux à sa cousine Françoise de Pinos, vicomtesse de Canet. L'usufruit en fut laissé à sa veuve, Elisabeth Agnès, laquelle ne put guère en jouir à cause des guerres. Elle fut mandée en 1639 à Puigcerda par le roi d'Espagne au sujet du service militaire qu'elle devait pour les châteaux de la vicomté. Elle répondit que les fiefs qu'elle tenait pour sa vicomté étaient des fiefs honorés et n'étaient astreints à aucun service militaire. Elle déclara que le château de Sauto était entièrement détruit et ne pouvait pas se défendre. Elle n'en fut pas moins condamnée à fournir deux hommes avec armes et chevaux, l'un pour le fief de la dime de Fetges, l'autre pour le service des fiefs de Fontrabieuse et d'Esposolla. Elisabeth-Agnès d'Eril, vicomtesse d'Evol, reconnut posséder en fief du roi : deux parts de la dime d'Evol, la moitié de la dime du blé, les dîmes et les cens de Fontrabieuse, des droits aux Horts et la juridiction civile d'Estavar. De 1643 à 1652, la vicomté d'Evol fut occupée par les

Français et confiée à l'administration de Thomas de Banyuls, seigneur de Nyer. Elle fut donnée le 18 juin 1653 au marquis d'Aguilar, qui la conserva jusqu'au traité des Pyrénées. Elle fit alors retour à Elisabeth d'Eril qui mourut en 1665 à Saragosse. D'après les dispositions testamentaires de Gaspard-Galcerand d'Hijar, Jacques-Fernandez d'Hijar, petit-fils de Françoise de Pinos, hérita les fiefs de la vicomté d'Evol.

Archives des Pyr.-Or., B. 389. — Abbé GIRALT, *Notice historique de la vicomté d'Evol*.

ERMENGAU (Bérenger), peintre de Perpignan, n'est connu que par un document du 27 novembre 1276 ; cette charte apprend que l'artiste avait épousé une fille du peintre Lodrigo. Le 13 janvier 1277, Bérenger Ermengau paya à Bernard de Codalet, marchand de peaux de Perpignan, la somme de sept livres barcelonaises qu'il lui devait.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

ERMENGAUD était évêque d'Elne en 1097. Le 12 mars de cette même année, il accorda à Guillaume Jorda, comte de Cerdagne, que l'église Saint-Jacques de Villefranche fut toujours soumise à celle de Notre-Dame de Corneilla. Le 16 août de l'an 1100, il souscrivit à l'acte de restitution faite par le même Guillaume Jorda en faveur du monastère de Saint-Michel de Cuxa. Le 25 septembre de la même année, il racheta de Guilabert, comte de Roussillon, la troisième partie du village de Texneras avec l'église de Saint-Genis qu'Arnaud-Guillaume de Salses avait donné autrefois à l'église d'Elne. Dans cet acte, Ermengaud n'est appelé qu'*évêque-élu*, tandis que dans l'acte du 12 mars 1097, on lui donne et il prend le titre d'*évêque d'Elne*. Guillaume Jorda, voulant faire le pèlerinage de Jérusalem, fit son testament l'an 1102 et nomma exécuteurs testamentaires l'évêque Ermengaud, Pierre Guillaume, abbé de Cuxa, et Pierre, abbé de Saint-Martin du Canigou. Le 15 septembre de la même année, Gélabert, comte de Roussillon, et Stéphanie, sa femme, donnèrent à l'évêque Ermengaud, pour l'église de Saint-Jean de Perpignan, les dîmes, prémices, etc. de cette paroisse, afin que cet évêque et ses successeurs tinssent la main à ce que les clercs de la dite église vécussent en commun et canoniquement. Le chef de cette collégiale, sous le titre de chapelain-majeur, fut chargé de pourvoir à l'entretien des prébendés. Le 22 avril 1105, Ermengaud, partant pour la Terre-Sainte, fit don à son chapitre, vivant en commun, du tiers de la terre de Texneras avec le moulin. Le 27 septembre 1109, Ermengaud consentit à la dona-

tion que fit Agnès, comtesse de Roussillon, du monastère de Saint-André de Suréda à celui de La Grasse, sauf l'approbation du comte Gérard, son mari, à son retour de la Terre-Sainte. La même année, il fit don d'un moulin à son église et eut quelques différends avec le clerc Hugon Eblonis.

Marca hispanica, col. 1197, 1219, 1226, 1234. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

ERQUERD (Jean) succéda à Guillaume Catala sur le siège abbatial de Saint-Martin du Canigou, le 14 mars 1407. Le 2 février 1428, un tremblement de terre causa des dégâts considérables aux bâtiments de ce monastère. Le clocher de l'abbaye avec une partie de l'église s'écroulèrent ; les murs des lieux réguliers furent ébranlés jusqu'aux fondements, au point d'exiger une réparation estimée à sept cents florins. Le 17 juin 1433, l'évêque d'Elne, Jean de Casanova, accorda des indulgences aux fidèles qui aideraient de leurs mains aux réparations à faire au monastère de Saint-Martin. L'abbé Erquerd payait, dès le 9 octobre de cette année, quatorze livres à Guillaume Carmesson, tailleur de pierres, qui travaillait à la reconstruction du clocher démolé. En 1434, dans une transaction que Jean Erquerd fit avec les consuls de Vernet et de Castell, il fut reconnu que la mortalité avait réduit le nombre des feux de ces villages à vingt-cinq, de deux cents qu'il y en avait quelques années auparavant. Et en cette considération, leurs habitants, qui étaient tenus de compter quarante livres barcelonaises à chaque nouvel abbé, pour une mule, à son entrée en possession, obtinrent de n'en payer désormais que cinq. Jean Erquerd siégea jusqu'en 1441. Jean de Millas lui succéda l'année suivante.

Inventaire de dom d'AGULLANA, n° 15, 77, 1606. — HENRY, *Histoire de Roussillon*.

ESCALAS (Raymond de Las), abbé du monastère de Villabertran, ordre des chanoines de Saint-Augustin, dans le diocèse de Gérone, fut promu au siège épiscopal d'Elne, le 8 août 1377. Il fut consacré dans la cathédrale d'Elne en 1378, et le 12 mars de la même année, il accorda des indulgences à ceux qui contribueraient de leurs largesses à la construction de la nouvelle église Saint-Jean de Perpignan. A la charte de concession, est suspendu, par une tresse de soie rouge, un sceau ogival, très mutilé, long de 0^m07 et large de 0^m045, duquel on ne distingue plus qu'une faible partie de la légende, attendant à quelque fragment de portique gothique assez finement desiné. Raymond de Las Escalas fut transféré à Lérida, le 7 octobre 1380 : mais le pape lui conserva l'administration du diocèse d'Elne. C'est ainsi qu'il transféra, le 6 octobre 1381, le prieur et les chanoines

réguliers de Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly à l'église Notre-Dame de la Réal de Perpignan. En même temps il nomma premier abbé de cette église Jacques Borro, dernier prieur d'Espira. Le 17 décembre 1384, avec la permission des vicaires-généraux de Gérone, Raymond de Las Escalas conféra les ordres sacrés dans l'église paroissiale de Peralada. Il était conseiller de Pierre le Cérémonieux et attaché à la cour d'Aragon. C'est pourquoi, le 2 avril 1386, étant absent du diocèse, son vicaire général, Pierre Descazes, fit un règlement pour établir la concorde entre les bénéficiers de Notre-Dame de la Réal et les chanoines transférés d'Espira à cette église. Le 8 juillet 1385, il fit promulguer des statuts synodaux dans le diocèse d'Elne. En 1386, Raymond de Las Escalas fut promu au siège de Barcelone, dont il prit possession le 21 décembre. Il contribua pour une large part à l'armement d'une galère qui alla réprimer les brigandages des pirates musulmans sur la Méditerranée. L'initiative de l'équipement de ce vaisseau avait été prise par les pères du concile de Tarragone, en 1395. Raymond de Las Escalas fit élever les murailles qui encadrent le chœur de la cathédrale de Barcelone; il y fit aussi construire la chapelle des Saints-Innocents, où il repose dans un sarcophage en marbre. Durant sa maladie, il donna ordre de faciliter l'accès de sa chambre à tous les visiteurs, afin que chacune de ses ouailles put le contempler et apprendre de lui à bien mourir. Il mourut à Barcelone le 24 juillet 1398.

Archives des Pyr.-Or., G. 170, H. 3. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XVIII.

ESCANYÉ (Sébastien), né à Mosset, le 24 août 1759, était homme de loi à Vinça, à la veille de la Révolution. Administrateur des Pyrénées-Orientales, il fut, le 1^{er} septembre 1791, élu le troisième sur cinq, à la pluralité des voix, député de ce département à l'assemblée législative. Escanyé vota avec la majorité.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*.

ESCANYÉ (Ferdinand-Jean-Joseph-Sébastien), fils du précédent, naquit à Vinça, le 20 octobre 1795. Il suivit la carrière militaire, et avait le grade de capitaine d'état-major, attaché à la 9^e division militaire à Montpellier, lors de son entrée à la Chambre des députés, le 30 novembre 1831. Le troisième collègue des Pyrénées-Orientales lui avait donné cinquante-deux voix contre quarante-six à François Durand. Ferdinand Escanyé prit une position intermédiaire entre l'opposition et la majorité gouvernementale, tout en se rapprochant davantage de celle-ci. En effet, s'il fut, le 5 janvier 1832, du nombre

des députés qui protestèrent contre la dénomination inconstitutionnelle de sujets employée par les ministres, on ne trouve son nom ni parmi les signataires du compte rendu des députés de l'opposition (mai 1831), ni parmi les membres qui se refusèrent, en 1833, dans l'affaire du journal *La Tribune*. Ferdinand Escanyé contribua d'une façon très efficace, avec François Arago, à la construction de la route de Mont-Louis. Il échoua aux élections législatives du 21 juin 1834 avec cinquante-deux suffrages contre soixante-deux obtenus par Joseph de Lacroix. Ferdinand Escanyé fut admis à la retraite, le 15 décembre 1835, comme lieutenant-colonel d'état-major. Il mourut à Perpignan le 22 décembre 1874.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — HORACE CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

ESCANYÉ (Frédéric), fils du précédent, naquit à Thuir le 15 mai 1833. Il fit ses études de droit à Aix, puis vint se fixer à Perpignan, comme avocat, sous l'Empire. Il devint juge suppléant à Prades. Frédéric Escanyé débuta dans la politique en se présentant aux élections municipales de Perpignan, le 23 juillet 1865, sur la liste conservatrice de Sylvestre Villalongue. Il abandonna le barreau au commencement de l'année 1870, pour se livrer à l'exploitation de ses propriétés. Pendant la guerre franco-allemande, après avoir présidé la commission départementale de défense, Frédéric Escanyé s'engagea dans les mobilisés. Il remplit les fonctions de conseiller de préfecture, le 4 septembre 1870. Elu conseiller municipal de Perpignan, le 30 avril 1871, Frédéric Escanyé fut nommé conseiller général du canton de Thuir le 8 octobre 1871; il fut réélu en 1874. Frédéric Escanyé se présenta comme candidat républicain aux élections du 20 février 1876, dans l'arrondissement de Prades, et fut élu député le 5 mars suivant, au scrutin de ballottage, par 5060 voix contre Joseph de Gelcen qui avait recueilli 5035 suffrages. Il prit place à gauche et fut un des députés de l'opposition qui refusèrent au ministère de Broglie un vote de confiance, après le 16 mai. La Chambre des députés ayant été dissoute, de nouvelles élections législatives eurent lieu le 16 octobre 1877. Frédéric Escanyé fut battu avec 5244 voix à Prades par Joseph de Gelcen qui en obtint 5375. L'élection de ce dernier ayant été invalidée le 4 décembre suivant, Escanyé fut élu sans concurrent, député de Prades, le 29 janvier 1878, par 6083 votants. Le 3 août 1880, il fut battu aux élections cantonales, à Thuir, par Léon Vilar, maire de Bages; mais le 20 avril 1881, le canton de Sournia le choisit pour son représentant par 471 voix: son concurrent Rotgé recueillit 410 suffrages. Frédéric Escanyé fut successivement réélu: député

de Prades, le 3 août 1881 par 4866 voix contre 3564 à Jean Albiot, et conseiller général du canton de Sournia, le 13 août 1883. Le 5 octobre 1885, des élections législatives au scrutin de liste ayant eu lieu dans le département des Pyrénées-Orientales, Frédéric Escanyé arriva le huitième sur la liste opportuniste et fut battu. Le 29 juillet 1889, il fut réélu conseiller général du canton de Sournia contre Armand de Lacour, son concurrent. Battu le 4 janvier 1891 aux élections sénatoriales, Frédéric Escanyé fut élu, le 23 février suivant, au second tour de scrutin, député de l'arrondissement de Prades contre Paul Vilar, Bès-Sire et Noé. Il fut encore envoyé au Palais-Bourbon par ses électeurs le 21 août 1893 et au Conseil général par le canton de Sournia le 29 juillet 1895. Il échoua aux élections sénatoriales, le 21 février 1897, mais fut réélu député le 9 mai 1898 et le 28 avril 1902. Les électeurs de Sournia lui renouvelèrent aussi le mandat de conseiller général le 22 juillet 1901. Frédéric Escanyé, qui fut battu par M. Emmanuel Brousse aux élections législatives du 6 mai 1906, est décédé à Perpignan, le 31 août 1906.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

ESCARGUEL (Lazare-Henri) naquit à Routier (Aude) le 23 mars 1816. En 1848, les électeurs de cette commune le choisirent pour maire. Lazare Escarguel ne tarda pas à s'établir à Perpignan où il venait de se marier. Il s'adonna à l'industrie de la minoterie, et se fit remarquer au premier rang de l'opposition républicaine sous l'Empire, en combattant les candidats officiels dans le département des Pyrénées-Orientales. Le 23 septembre 1865, Lazare Escarguel avait été déjà envoyé au Conseil municipal de Perpignan. Réélu en 1870 par le quartier de Saint-Martin, il fut nommé maire de Perpignan le 11 septembre de cette même année et conserva ses fonctions jusqu'au 3 février 1871, jour où il donna sa démission. Le 4 septembre 1870, il proclama la République sur la place de la Loge et parvint à arrêter la colère du peuple prête à se porter aux derniers excès. Il sauva de la mort le colonel Pays, commandant de la place, à qui certains francs-tireurs et une foule ameutée voulaient faire un mauvais parti. Le maire de Perpignan disputa seul le malheureux officier à la fureur populaire pendant plus d'une demi-heure et finit par aller tomber évanoui sur la place Arago. Réintégré dans ses fonctions de maire le 10 mai 1871, il resta à la tête de la municipalité jusqu'au 13 février 1874. Le 2 juillet 1871, Lazare Escarguel fut élu représentant des Pyrénées-Orientales en remplacement d'Etienne Arago, démissionnaire, par 20.632 voix contre 16.724 données au maréchal de Mac-Mahon. Il prit place à l'extrême-gauche et fut, entre les représentants,

le premier maire révoqué par le duc de Broglie, après la chute de Thiers. Il s'abstint lors du vote des lois sur l'organisation du Sénat et sur l'ensemble des lois constitutionnelles. Le 8 octobre 1874, Lazare Escarguel fut élu sans concurrent au Conseil général par les électeurs du canton de Vinça. Quinze jours après, ses collègues le mirent à la tête de l'assemblée départementale qu'il présida encore en 1872 et en 1873. Le 4 octobre 1874, Lazare Escarguel échoua aux élections du Conseil général dans le canton de Vinça. M. Trullès, son concurrent, nommé à quelques voix de majorité, ayant vu son élection annulée, Lazare Escarguel recouvra son siège au Conseil général, le 15 novembre de cette année. Il fut élevé à la présidence de l'assemblée départementale en décembre 1877, en août 1878 et en août 1879. Le 20 février 1876, Lazare Escarguel fut réélu député de l'arrondissement de Perpignan avec 13.364 voix contre 5.847 à Renard de Saint-Malo. Il reprit sa place sur les bancs de l'extrême-gauche, et après le 16 mai fut un des 363 députés qui refusèrent un vote de confiance au ministère de Broglie. Il fut réélu après la dissolution de la Chambre, le 14 octobre 1877, par 13.235 voix contre 8.276 données au colonel Falcon. Lazare Escarguel regagna sa place dans la majorité républicaine avec laquelle il vota. Son mandat fut renouvelé, le 21 août 1881, par 4.802 voix contre 4.038 au docteur Magnan, mais il ne siégea pas longtemps au Palais-Bourbon. Il fut élu sénateur, le 16 juillet 1881, par le département des Pyrénées-Orientales, en remplacement d'Achille Farines, démissionnaire. Au Sénat, Lazare Escarguel siégea à l'Union républicaine et confondit ses votes avec ceux de ce groupe. Battu aux élections sénatoriales du 4 janvier 1891, Lazare Escarguel se retira dans sa ferme de Routier, où il mourut foudroyé par une attaque d'apoplexie, le 26 mai 1893. Une rue de Perpignan porte son nom. Un monument a été élevé en son honneur aux abords de la Pépinière de la ville, le 16 octobre 1898.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

ESPIRA (Pierre d') fut abbé de Saint-Martin du Canigou depuis le 28 avril 1212 jusqu'au 31 août 1230. Il peut être regardé comme le fondateur du village actuel de Vernet-les-Bains. Soit crainte des inondations, soit besoin de groupement autour de la tour de défense, la population commença à se retirer de la plaine (appelée *Villelongue*) pour se transporter sur le flanc de la colline qui supporte le château-fort. Le 21 mars 1217, Pierre d'Espira passa un bail emphytéotique avec Pierre de Portes, au sujet d'une langue de terre qui se trouvait dans le *castrum*, contre l'église de Sainte-Marie, placée depuis sous le

vocable de saint Saturnin. Cette même année, une vente de terres fut effectuée par l'abbé de Canigou à Bernard Oria et à son épouse Sibille, à l'effet de construire des maisons d'habitation dans la *villa* de Vernet et au-dessous de l'église de la Vierge. Nunyo-Sanche, seigneur de Roussillon, Vallespir et Cerdagne, donna, en 1219, à Pierre d'Espira et à l'abbaye de Saint-Martin du Canigou, la dîme du territoire d'Eus et celle de Llnar. Par suite du vigoureux appui que le roi d'Aragon Alphonse II et les bulles pontificales d'Alexandre III avaient prêté à l'abbé de Saint-Martin du Canigou, lors des graves discussions de cette abbaye avec celle de la Grasse, le monastère du Canigou était dans un état puissant et très prospère, à ce point que Pierre d'Espira crut pouvoir tenir tête au seigneur du Roussillon, oncle du roi d'Aragon Jacques I^{er}, en donnant asile à deux chevaliers qui avaient pris les armes contre Nunyo-Sanche, nommés Bérenger d'Espira et Adhémar de Saint-Ferréol. Lorsqu'il eut eu raison de ses ennemis, Sanche se disposa à punir sévèrement l'abbé de Saint-Martin. Mais celui-ci demanda à transiger et, sur la promesse formelle qu'il fit de verser entre ses mains la somme de 4000 sols barcelonais, Sanche épargna le monastère du Canigou ainsi que les habitants de Vernet, à l'exception de deux. C'était le 25 octobre 1220.

Jaloux de l'extension que prenait la juridiction temporelle de l'abbé, Pons de Vernet commit des exactions au préjudice du monastère du Canigou. Pierre d'Espira qui avait pris soin, en 1227, de rédiger un mémoire des vols dont il avait été victime de la part de Pons, fournit le récit circonstancié des multiples déprédations de celui-ci. Un jour, ayant fait irruption dans la ferme que son frère venait de céder à l'abbé, Pons s'était enfui emmenant avec lui onze vaches volées. Il avait été désavoué par son père Raymond qui, par un serment prêté sur les saints Evangiles dans l'église de Sainte-Marie de Vernet, avait juré de ne lui jamais donner main forte jusqu'au jour où il aurait composé avec les moines du Canigou. Mais Raymond, parjure au serment, seconda plus tard les tentatives criminelles de son fils qui alla jusqu'à attaquer, démanteler la forteresse de Vernet et dévaster les jardins environnants. Pons de Vernet se saisit, une autre fois, de deux hommes, envoyés de l'abbé, les lia contre un arbre de la forêt et les dépouilla des menues pièces de monnaie qu'ils portaient sur eux. Il se transporta de là en Cerdagne. A Egat, il saccagea une ferme appartenant à Pierre d'Espira et s'enfuit, emportant la tunique et les chausses du gardien, Bernard de Mosset. Dans une autre circonstance, il pilla une ferme située à Oris, près de Corneilla ; il tua ensuite deux vaches au col de Jou, en blessa quatre autres,

puis se retira après avoir fait main basse sur une certaine quantité de fromages. A Via, il vola neuf sols et sept pièces de volaille ; à Odeillo, il s'approprié un champ dont son père avait opéré la vente, quelque temps auparavant, en faveur de l'abbé. Enfin, et c'est ce qui mit le comble à la juste colère de Pierre d'Espira, Pons fit la saisie d'un troupeau de quatre-vingt-dix brebis et de quatre hommes qui réussirent cependant à s'évader.

Pierre d'Espira demeura sur le siège abbatial de Saint-Martin du Canigou jusqu'au jour de sa mort, survenue le 31 août 1230.

Inventaire de dom d'Agullana. — HENRY, *Histoire de Roussillon*. — Abbé J. CAPELLE, *Vernet-les-Bains, la commune, la châtellenie, les thermes*.

ESPONCHEZ (Antoine-Félix de Leyris d') naquit à Alais (Gard) le 20 décembre 1750. Il était fils de Guillaume de Leyris, seigneur d'Esponchez (paroisse de Sainte-Cécile d'Angore), capitaine au régiment de Treynel, et de Blanche de Thomas La Garde. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fit de sérieuses études sous la direction de Fumel, depuis évêque de Lodève. Pourvu d'abord de plusieurs bénéfices simples, Antoine-Félix d'Esponchez ne tarda pas à devenir chanoine de la cathédrale de Nîmes. L'évêque de Senlis l'appela auprès de lui comme son vicaire-général et le roi lui donna en commende l'abbaye de Lesterps, dans le diocèse de Limoges. Antoine-Félix d'Esponchez avait à peine trente-huit ans lorsqu'il fut nommé, le 14 septembre 1788, à l'évêché d'Elne. Au dire de l'abbé Mathieu, historiographe du clergé constitutionnel des Pyrénées-Orientales, il avait été élevé à l'épiscopat « comme par hasard. En effet, raconte-t-il, un homme de cour m'a dit qu'il n'était point du bois dont on faisait les évêques en France dans le xvm^e siècle, mais que ses aptitudes et ses dispositions connues au travail projeté de la réforme du clergé régulier l'avaient présenté dans un moment favorable comme un bon travailleur. » Le nouvel évêque d'Elne prêta serment le 4 janvier 1789 et fit son entrée à Perpignan le 13 mars suivant. C'était le moment de la convocation des assemblées provinciales pour l'élection des Etats généraux. Cette réunion venait de ranimer en Roussillon une question délicate et irritante qui divisait les esprits ; elle était soulevée par les citoyens nobles de Barcelone et de Perpignan. Ceux-ci, pourvus de lettres d'anoblissement et de certains privilèges, soutenaient avoir voté avec la noblesse dans les anciens états de Catalogne et voulaient prendre part aux nouvelles élections ; mais les gentilshommes possédant fiefs et titres refusaient de reconnaître cette prétention. Antoine-Félix d'Esponchez s'interposa et débuta dans son diocèse par une mission de

conciliation. Il se chargea de remettre au maréchal de Noailles, gouverneur de la province, un mémoire rédigé par Laurent de Lassus qui s'appuyait sur la vérification des titres des citoyens nobles par Charles d'Hozier et l'admission de leurs enfants à l'Ecole militaire. La question fut soumise au Conseil du roi qui se prononça en faveur des citoyens nobles de Perpignan et les autorisa à voter le 23 avril avec la noblesse titrée, à laquelle fut réservé cependant l'honneur de la présidence en la personne de son doyen d'âge, le baron d'Ortaffa ; ce que les citoyens nobles acceptèrent. Antoine-Félix d'Esponchez eut l'honneur d'avoir provoqué cette décision. Le clergé l'en remercia en le nommant par acclamation premier député de l'ordre aux Etats généraux. L'évêque refusa cette élection spontanée et pria l'assemblée de soumettre son choix aux formes prescrites par le règlement ; le scrutin n'en fut pas moins unanime. Antoine-Félix d'Esponchez manifesta sa bonté dès son arrivée dans le diocèse. Son premier soin fut de soulager la misère des congruistes. Avant le départ du prélat pour Paris, le 27 avril, le bureau diocésain, obtempérant à la proposition de l'évêque d'Elne, réduisit les impositions des congruistes. L'évêque de Perpignan arriva à Paris le 15 mai 1789, avec ses collègues des trois ordres. A l'Assemblée Constituante, il siégea à droite. C'est ainsi qu'il demeura dans la salle du clergé le 25 juin, avec ses confrères qui réclamaient le vote par ordre. Dans la séance du 9 août, il demanda la parole et monta à la tribune après Mirabeau qui venait de prononcer un discours enflammé en faveur de la suppression des dîmes. Antoine-Félix d'Esponchez s'opposa à la disparition de la dîme ecclésiastique ; il soutint que la morale et la raison ordonnaient de la conserver, parce qu'elle était considérée comme la ressource des pauvres secourus par le clergé. Il convint toutefois du principe qu'elle était la propriété de l'Etat. Il se joignit le lendemain à l'archevêque de Paris, de Juigné, et au cardinal de La Rochefoucauld pour en faire un total abandon à la nation. L'évêque de Perpignan ne reparut plus à la tribune et assista silencieusement aux séances de l'Assemblée nationale, essayant d'arrêter la Révolution par ses votes. La loi du 26 décembre 1790 exigea des membres du clergé la prestation de serment à la Constitution civile. Antoine-Félix d'Esponchez écrivit, en janvier 1791, une lettre à son grand vicaire, de Monteils, pour éclairer les ecclésiastiques de son diocèse sur l'attitude à observer dans les circonstances critiques où ils allaient se trouver. Le prélat leur persuada de ne prêter que le serment conditionnel de Mgr de Clermont. Le 16 janvier 1791, la municipalité de Perpignan dénonça l'évêque du diocèse à l'Assemblée nationale. Il fut alors réputé démissionnaire et rem-

placé le 31 janvier par l'intrus Deville. Comprenant alors que toute nouvelle tentative de conciliation serait inutile, Antoine-Félix d'Esponchez dénonça l'intrusion de Deville, réclama ses droits méconnus et indiqua à ses prêtres les devoirs qui leur incombaient après l'organisation du clergé constitutionnel. Le 8 avril 1791 parut à Paris l'*Ordonnance de M. l'évêque d'Elne au sujet de l'élection faite le 31 janvier 1791 de M. Deville, curé de Saint-Paul de Fenouillèdes, diocèse d'Aleth, en qualité d'évêque du département des Pyrénées-Orientales*, Imprimerie Crapart, rue de l'Enfer, 39, près la place Saint-Michel. Le document était court, mais suffisant pour donner la pleine intelligence des doctrines schismatiques de la Constitution. Il fut dénoncé à l'Assemblée nationale, et dans le département, défense fut faite à toute personne de la vendre, de la distribuer ou de la faire circuler. En octobre 1791, Antoine-Félix d'Esponchez partit de Paris après la clôture des sessions de la Constituante. Au dire du *Moniteur*, il fut compris parmi les prisonniers accusés du complot militaire de Perpignan (de Saillant, Chollet, Jean d'Adhémar de Lantagnac) et envoyé avec eux à Orléans, le 12 janvier 1792. L'évêque de Perpignan fut du nombre des rares prisonniers qui s'évadèrent durant le trajet. Il se trouvait à Rome au mois de mars 1792. Le 15 de ce mois, il adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse une *Lettre pastorale*, brochure in-12, en deux parties de 48 pages chacune. Dans la première partie, il rendit compte au peuple de son mandat de député, rappela les illusions de la première heure, les réformes qu'il espérait faire prévaloir, les déceptions journalières essuyées et la stérilité des efforts vainement tentés. La deuxième partie du mandement ne fut qu'une réfutation sobre, mais nerveuse, de la Constitution civile. Afin de donner plus de force à son argumentation, surtout afin de faire mieux ressortir les inconvénients tant sociaux que politiques du nouveau régime, Antoine-Félix d'Esponchez ajouta, en appendice, une série d'éclaircissements sur les principes généraux de l'ancienne et de la nouvelle constitution de l'Eglise de France. Ces pages substantielles témoignent d'une intelligence supérieure, d'un esprit vraiment philosophique, d'un sens politique aussi juste que délicat et d'une connaissance approfondie du droit social du royaume. Quelques jours après, il adressa à son clergé de nouvelles instructions et lui communiqua le bref de Pie VI, du 19 mars 1792, contenant concession de pouvoirs extraordinaires capables de remédier aux grands maux qui affligeaient la France. Craignant que son éloignement ne nuisît à l'à-propos et à l'exécution de ses vues, Antoine-Félix d'Esponchez songea à se rapprocher de son diocèse. En 1795, il demanda au gouvernement espagnol l'autorisa-

tion de se réfugier en Catalogne, au milieu de son clergé exilé. Sa supplique n'ayant point été agréée, il se retira d'abord à Terni, puis à Ancône et à Venise, enfin à Goritz. Durant l'année 1796, malgré son éloignement, l'évêque de Perpignan continua ses relations avec ses ouailles par l'intermédiaire du vicaire-général de La Boissière, fixé à Barcelone. En 1800, il lui écrivit de conseiller à ses prêtres l'adhésion à la constitution de l'an VIII. Cet acte facilita à la majorité des ecclésiastiques roussillonnais le retour de l'exil. Antoine-Félix d'Esponchez passa, en 1800, de Goritz à Campolongo, diocèse d'Udine, dans le Frioul (Italie). C'est là qu'il mourut en odeur de sainteté, le 13 juillet 1801. Il fut enseveli dans cette ville, avec les honneurs dus à sa dignité d'évêque. Le portrait d'Antoine-Félix d'Esponchez est conservé au cabinet des estampes, à la Bibliothèque nationale, dans la collection Dejabin. Le prélat porte le costume avec lequel il siégeait à l'Assemblée et la croix épiscopale sur la poitrine. Ses armes se blasonnaient : *De gueules à une branche de laurier posée en bande accompagnée de deux besans d'or, au chef cousu d'argent.*

Archives des Pyr.-Or., G. 4. — *Le Moniteur* de 1789, 1790, 1791, 1792. — LE BASTARD D'ESTANG, *Une mémoire oubliée*, dans la *Revue des questions historiques*, n° de juillet 1874. — JAUME, *Arrêts du Roussillon*. — *Mémoires de Jaume*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*. — VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales*.

ESPRER de MONTALT (Antoine), seigneur de Boça, épousa Magdeleine Deydé. De ce mariage naquirent deux filles, Marie et Félicité, et un fils, François. Lors de son mariage avec François Ducup de Saint-Paul, Marie Esprer-Deydé avait reçu en dot 18.350 livres, et Félicité Esprer-Deydé, lors de son mariage avec Joseph Noguer, avocat général, 13.350 livres. François Esprer-Deydé se trouvant major de Roses, en Espagne, épousa sans le consentement de ses parents, vers 1774, Joséphe Mayro dont il eut un fils en 1775 qui s'appela Antoine-Jérôme Esprer de Boça. Antoine Esprer de Montalt mourut le 13 janvier 1780, laissant ses biens à son fils, François Esprer-Deydé. Celui-ci mourut quelques jours après le décès de son père, le 1^{er} février 1780, donnant son patrimoine à son enfant, Antoine-Jérôme Esprer de Boça. La mère de ce dernier étant venue à Perpignan réclamer la succession échue à son fils, Marie et Félicité Esprer revendiquèrent le paiement intégral de leur dot dont elles n'avaient reçu qu'une petite partie. La veuve de François Esprer fit valoir que les dettes de la succession s'élevant à 99.943 livres, elle ne pouvait payer totalement les dots de ses belles-sœurs. Joseph Jaume, avocat au Conseil Souverain, chargé de l'affaire, rédigea deux mémoi-

res où il établissait que les biens de la famille Esprer de Boça valaient au moins 400.000 livres. Le Conseil Souverain statua dans ce sens en 1785 et l'accord se fit.

Mémoires de Jaume.

ESTAMPES (Jean-Baptiste d'), docteur en Sorbonne, fut nommé évêque d'Elne en 1675 par Louis XIV qui, le 20 septembre de la même année, lui octroya le titre d'Inquisiteur de la province. Mais avant de venir dans son diocèse, il fut transféré au siège de Marseille, en septembre 1680. Tandis qu'il allait en prendre possession, Jean-Baptiste d'Estampes mourut de mort subite, en 1684. Cet évêque avait intenté un procès au chapitre d'Elne pour se faire payer en entier les émoluments de deux portions canonicales à dater du jour de sa nomination, outre les distributions quotidiennes. Le chapitre fut condamné par la grand'chambre du Parlement de Paris, sur le motif que la régale avait lieu dans tout le royaume. En 1678, l'évêché d'Elne rentra sous la suffragance de Narbonne.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

ESTARI (Arnaud), fondeur, fabriqua, en 1547, une cloche pour l'église de la Réal. Il collaborait avec Guillaume-Pierre Fay.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

ESTÈVE (Jean d'), avocat à la cour du Conseil Souverain, épousa Monique Simon dont il eut deux fils : Jean et François.

ESTÈVE (Jean-Joseph-Jacques d') fils du précédent, naquit en 1719. Il fut d'abord avocat, puis conseiller au Conseil Souverain du Roussillon. Le 2 janvier 1760, il reçut des provisions royales lui décernant l'office de procureur en la Chambre du Domaine. De nouvelles provisions lui furent octroyées par Louis XV, le 9 septembre 1764, qui lui conférèrent la charge de Président en la même Chambre.

Archives des Pyr.-Or., B. 403, 404.

ESTÈVE (François d'), frère du précédent, docteur en droit, naquit à Perpignan en 1724. Entré dans le couvent bénédictin de Saint-Michel de Cuxa, il reçut l'habit monastique, le 8 juillet 1741, des mains de l'abbé Sauveur de Copons, et fit sa profession religieuse le 11 juillet de l'année suivante. Il occupa après dom Réart (1756) l'office de la Prévôté et le conserva jusqu'à sa mort arrivée à Perpignan le 21 juin 1777. Il fut enterré le lendemain dans l'abbaye de Cuxa.

E. DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades*.

ESTRUGOS (Joseph-Elie), né à Perpignan, entra dans l'ordre du Carmel, devint supérieur du couvent des Carmes de Perpignan et mourut dans cette maison en 1645. Prédicateur en renom, il a composé différents ouvrages ascétiques. Estrugos est surtout connu à cause de son livre : *Fenix catalá*. Au début du volume se trouve un petit traité intitulé : *Helench dels scriptors catalans*. L'auteur publia son ouvrage à Perpignan, un an avant sa mort, chez Etienne Bartau. Caresmar estime que ce *Fenix catalá* n'est autre chose que la vie du frère Romeu Saclosa, et Marcillo dit que ce livre est le même que le *Llibre dels singulars privilegis, favors, gracies y miracles de Nostra-Senyora del Mont del Carme*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

EXIMENÈS, EXIMENIS ou XIMENÈS (François) naquit à Gérone (Espagne) vers le milieu du xiv^e siècle. Il obtint des succès dans l'étude de la philosophie et de la théologie, et s'exerça de bonne heure à la pratique des vertus de la perfection chrétienne. Ayant résolu d'embrasser la vie religieuse, il revêtit l'habit franciscain dans un couvent de sa ville natale et fit sa profession au monastère de Saint-François de Barcelone. François Eximenès déploya particulièrement toutes les forces de sa science et les ressources de son zèle dans la mission qu'il reçut d'évangéliser les populations de l'Aragon, de Valence, de Catalogne et de Majorque, à l'occasion du jubilé et des indulgences accordées par Pierre de Luna à tous ceux qui prendraient les armes pour repousser les Sarrasins dont les invasions menaçaient ces provinces. Les prédications de François Eximenès montrèrent déjà l'habileté de ses moyens, la puissance irrésistible de sa parole, et par dessus tout, l'heureuse influence de sa vertu. Le mérite et le succès de cette mission firent d'autant plus d'honneur au saint apôtre que, le plus souvent, ses conseils, ses exhortations et ses plaintes s'adressaient aux princes, aux grands et aux magistrats de ces contrées. Bientôt ses hautes qualités le recommandèrent aux personnages les plus distingués et les plus puissants. C'est ainsi qu'il mérita la confiance de la reine d'Aragon, Marie Lopez de Luna, sœur de Benoît XIII, si bien que cette princesse le désigna comme un de ses exécuteurs testamentaires. Les Conseils de la Couronne et Benoît XIII lui-même ne craignirent pas de recourir à lui dans les doutes ou les embarras, et de s'en rapporter à ses sages décisions. Ce qu'on estimait et qu'on admirait de plus en lui, c'était une alliance si intime de la science et de la sainteté, qu'elles formaient comme un seul élément et constituaient sa nature propre ; de telle sorte que sa profonde humilité n'était nullement altérée par

les applaudissements et les louanges, pas plus que sa science n'était amoindrie par le peu de valeur qu'il s'attribuait et la pauvre idée qu'il avait de lui-même. On peut même dire, en reproduisant la pensée des historiens de sa vie, que son esprit s'élevait et s'ornait à proportion des pénitences et des mortifications qu'il imposait à son corps. Benoît XIII ayant convoqué les dignitaires ecclésiastiques de son obédience au Concile général qui se tint dans l'église de la Réal, à Perpignan, François Eximenès reçut de cet antipape le titre de patriarche de Jérusalem, le 12 novembre 1408. Trois jours après se fit l'ouverture de cette réunion où figurèrent trois cents Pères. Le 19 décembre de cette même année, François Eximenès fut nommé par Pierre de Luna administrateur de l'évêché d'Elne. Mais son passage sur le siège épiscopal fut éphémère : il n'eut qu'un mois de durée. François Eximenès mourut à Perpignan le 23 janvier 1409, et sa dépouille mortelle renfermée dans un sarcophage fut déposée deux siècles plus tard (1623) dans l'église des Cordeliers de Perpignan (actuellement chapelle de l'hôpital militaire). Ce monument funéraire fut placé au-dessous de la porte de la sacristie de cette église. On y avait gravé l'inscription suivante : *D. D. F. Franc. Ximenius ordin. Minor., episc. Helenensis et patriarcha Hierosolymitanus, obiit die 23 januar. 1409; hic est translatus die 17 sept. 1623*. Ce prélat s'est surtout fait remarquer par d'excellents ouvrages de science ecclésiastique, de théologie morale et d'ascétisme, écrits en latin ou en catalan et traduits en plusieurs langues, qui furent publiés en divers lieux dès les premiers temps de l'imprimerie. Voici la nomenclature de ses écrits les plus connus :

Llibre de la vida de N. S. Jesucrist, o Vita Christi. Cet ouvrage fut traduit en espagnol par Fernand de Talavera, archevêque de Grenade, et imprimé à Valence en 1484 et 1495 ;

Llibre de la dignitat, regimen o condicio dels angels. Il composa ce traité de théologie à la prière de Pierre d'Artes, maître des comptes de Martin I^{er}, roi d'Aragon. Il fut imprimé à Genève en 1478. Cet ouvrage, en caractères gothiques, est d'une extrême rareté et passe pour le premier livre imprimé à Genève. Ce livre a été aussi publié à Burgos, puis à Alcalá de Hénarès en 1527 ;

Le Pastoral, pour l'instruction des évêques et des supérieurs (*Pastorale pro instructione episcoporum et superiorum*), le seul de ses ouvrages écrit en latin, dédié à l'archevêque de Valence et publié à Barcelone en 1495. Ce volume est celui qui a le plus contribué à la réputation de l'auteur, qui expose lui-même son but : « *Esca præparatur et cibus omnibus praelatis Ecclesiæ præsentibus et futuris* ». Il le divise en quatre parties. Dans la première, il traite de la

dignité du sacerdoce et s'adresse au clergé en général. La seconde partie s'occupe des évêques, dont il trace les devoirs dans un superbe commentaire des Épîtres de saint Paul sur ce sujet. Dans la troisième, l'auteur examine et fait ressortir les obligations de la charge pastorale du prêtre vis-à-vis de son troupeau. Dans la quatrième partie, il traite de la récompense et de la gloire réservées au Pasteur fidèle et vigilant ;

De l'Echelle Mystique (*De scala Dei*), livre publié en 1494 à Barcelone. L'auteur l'avait dédié à la reine Marie Lopez de Luna, à qui il avait déjà fait hommage d'un autre livre de piété, *Llibre de la Devoció*, resté manuscrit ;

Le Char des Dames (*El Carro de las Damas*), appelé communément *Lo Llibre de les dones*, dédié à la très haute et très illustre Dona Sanche Ramirez de Areños, comtesse de Prades. Ce livre réunit à l'enjouement le plus spirituel une profonde connaissance du cœur humain et une morale des plus saines. Il fut imprimé à Barcelone en 1495, et traduit du catalan en castillan par un Frère Mineur. *Lo Llibre de les dones*, texte catalan, a été souvent copié à la main : à Barcelone il en existe deux ou trois copies, et à Perpignan nous en connaissons deux. Une surtout mérite une mention spéciale : elle se trouve dans la riche bibliothèque du regretté colonel Puiggari ; elle est écrite de la main ferme du colonel en 1881. Cette œuvre est digne des copistes enlumineurs des siècles passés. La gravure qui est en tête est reproduite avec une telle perfection que l'œil le plus exercé ne peut y découvrir le moindre défaut, et l'on pourrait sans peine croire qu'elle a été imprimée. Les initiales qui se trouvent en tête de chaque chapitre, et il y en a 396, sont toutes de forme différente, et si bien enluminées que chacune en particulier est une œuvre d'art. Les unes sont noires, les autres de couleur, mais la plupart sont dorées ou argentées. Dans les premières enluminures, la dorure est quelquefois un peu terne, mais vers le milieu et à la fin, l'habileté aidant, l'or et l'argent sont appliqués avec un talent qui défierait les spécialistes eux-mêmes. Les dessins surtout sont d'une finesse exquise. C'est véritablement une œuvre de bénédictin dont on ne se lasserait jamais d'admirer tous les petits détails. Une autre copie, datée de 1888, en a été faite par l'abbé Jalabert, prêtre de la Réal, à Perpignan. Ce manuscrit contient 839 pages, encadrées rouge et noir, avec la gravure du titre, sans initiales. L'écriture est nette et bien régulière, et le texte débarrassé des nombreuses abréviations qui entravent la lecture de l'original ;

Enfin, outre une *Exposition des sept Psaumes*, une *Méthode pour la Confession et pour obtenir une bonne mort*, et une *Histoire Ecclésiastique*, dont il n'est pas

sûr qu'il soit l'auteur, François Eximenès a laissé encore un ouvrage théologico-politique, divisé en trois volumes de titres différents : *El Crestia*, 1483 ; *Regimen de princeps*, 1484 ; *Regiment de la cosa pública*, 1499. Cet ouvrage dénote chez l'illustre évêque l'érudition la plus vaste et renferme la plus solide doctrine ; car il tient à la fois à la philosophie morale, au droit, à la théologie et à la politique. Il comprend treize livres, dans lesquels se trouvent successivement traitées les questions les plus élevées et les plus pratiques. François Eximenès l'avait dédié au marquis de Villena.

On a attribué à François Eximenès un *Traité de la Vie chrétienne*, qui aurait été imprimé à Perpignan en 1502. Ce titre ne se trouve pas dans la nomenclature des ouvrages de cet auteur donnée par les meilleurs bibliographes. Le lieu et la date de l'impression sont beaucoup moins probables, malgré l'incertitude qui règne encore à ce sujet. On a, sans doute, confondu l'illustre évêque d'Elne avec Pierre Ximenez de Prexano, évêque de Badajoz et Coria, magistral de Tolède en 1499, dont les œuvres, de sujets semblables, furent imprimées à la même époque et aux mêmes lieux. On connaît, en effet, de ce dernier : *Lucero de la Vida christiana*, divisé en trois parties : de l'Incarnation à l'Ascension ; des Sacrements ; de la Loi ancienne et nouvelle. Ce livre castillan, imprimé à Salamanca en 1493, fut réimprimé à Burgos en 1495 ; traduit ensuite du castillan en catalan et imprimé à Barcelone en 1496.

De vieux ouvrages renfermant l'histoire de l'ordre franciscain attribuent à Eximenès le titre de *Bienheureux*. Sa vie fut exclusivement consacrée au service de Dieu, à la conversion des âmes, à l'extension du règne de la paix autour de lui. Il s'oublia complètement lui-même et n'eut en vue que la gloire de Dieu et le salut de ses frères, soit dans ses actions de chaque jour, soit dans la composition de ses ouvrages, dont il avait commencé de pratiquer la doctrine et les maximes avant de les transmettre par écrit. Ses ouvrages ne sont que l'explication de sa vie.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — TOLRA DE BORDAS, *L'Ordre de Saint-François d'Assise en Roussillon*. — Abbé J. CAPEILLE, *Le Concile de la Réal*, Perpignan, Comet, 1908. — COMET, *Rosembach*, 1896. — F. MENDEZ, *Tipografía española*, 1861, 2^e édition.

EZOBI ou **HYSSOP** (Joseph ben Hannan ben Nathan), « connu sous le nom d'Ezobi, dit M. Pierre Vidal, fut un des plus agréables poètes du xiii^e siècle. L'épithète d'Ezobi indique qu'il était originaire d'une ville désignée par le nom d'Ezob ou Hysop, que l'on croit être Orange. Il demeurerait à Perpignan et florissait probablement vers 1235, puisqu'il fut le ma-

tre d'Abraham Bedersi, né vers 1225. Au mariage de son fils Samuel, il composa une pièce de vers connue sous le nom de *Qu'arath Késef* (*Plat d'argent*) par allusion au vase dont il est question dans le *Pentateuque* (Nombres, viii, 13). Ce petit poème contient des règles sur la conduite que Samuel devra tenir dans la société et sur les études auxquelles il doit s'adonner. Joseph recommande à son fils de s'occuper surtout des commentaires d'Isaac El Fassi et de Maïmonide. Par moments, il peut étudier la grammaire et la Bible, mais il doit s'abstenir complètement d'étudier la science des Grecs, laquelle ressemble aux fruits de Sodome et de Gomorrhe (allusion au passage d'Isaïe, i, 7). Joseph engage encore son fils à étudier la poésie, afin de produire des poèmes comme ceux de son père ; il lui recommande d'avoir soin d'employer un langage élégant pour écrire en prose. Joseph avait deux frères, Eléazar Ezobi et Meschullam Ezobi, qui n'habitèrent pas Perpignan. On connaît de Samuel Ezobi, fils de Joseph, une pièce de vers qu'il adressa à son père en réponse au poème du *Vase d'argent*. » L'épithalame d'Ezobi se compose de deux cent soixante vers, correspondant

aux siècles que pesait le vase d'argent dont il est question dans l'Écriture, au livre des *Nombres*, chap. viii, verset 13. Très estimé par les Hébreux et par les orientalistes chrétiens, ce poème fut imprimé à Constantinople, non en 1533, comme le disent Bartoluccio et Wolf, mais en 1531, comme Rossi le démontra dans les *Annales Hebræo Typographici*. Il a été publié de nouveau à Paris (1599) avec la traduction latine par Mercier, professeur d'hébreu au Collège royal. Une autre traduction latine du même ouvrage avait été donnée dès 1512 à Tubingen par Reuchlin, sous le titre : *Rabbi Jos. Hyssopus Perpinianensis judæorum poeta dulcissimus ex hebræa lingua in latinam traductus*. C'est cette dernière traduction que Wolf a insérée dans le tome IV de sa *Bibliothèque hébraïque*. Rossi possédait dans sa collection une *Lettre* manuscrite en vers, adressée par Ezobi à son fils Samuel. On lui attribue encore : *Sepger Hameloïm* ou *Livre des suppléments*. Edouard Drumont appelle Ezobi le « Gresset du xiii^e siècle ».

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — P. VIDAL, *Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*, Paris, Durlacher, 1888. — Edouard DRUMONT, *La France juive*.





FABRE (Jacques), riche marchand de draps à Perpignan, avança une forte somme d'argent au roi Jean I^{er} d'Aragon, lors du séjour que ce monarque fit dans cette ville, en 1390. Le prince créa en sa faveur une rente de trois mille cinq cents sous sur les revenus royaux jusqu'à complet remboursement des fonds prêtés.

Archives des Pyr.-Or., B. 167.

FABRE (Guillaume), bourgeois de Perpignan, jouta contre François d'Oms, dans un tournoi qui eut lieu dans la *lisse* du château royal de la ville, en 1397. Fabre mit hors d'état de service le cheval de son adversaire. François d'Oms lui réclama comme dommages la somme de cinq mille florins d'or. Le roi Martin I^{er} nomma Guillaume Fabre à l'office d'*obrer* de la Loge de mer de Perpignan. Guillaume Fabre faisait aussi le change et les opérations financières de la banque.

Archives des Pyr.-Or., B. 166, 192, 206.

FABRE (Jean), bourgeois de Perpignan, avait acheté le lieu de Maureillas, de Jaufre, vicomte de Rocaberti. Il épousa Françoise et eut d'elle trois filles : Françoise, qui se maria à Jean Beuda ; Marguerite, épouse du chevalier Bernard de Lluipia ; la plus jeune unit ses destinées à Jean Canta. Jean Fabre fut syndic de la ville de Perpignan aux cortès célébrées à Barcelone, le 22 avril 1422.

Archives des Pyr.-Or., B. 207, 232, 239.

FABRE (Bernard), damoiseau du Volo, fut nommé, par la reine Marie, à la lieutenance de la châtellenie de Bellegarde et du bailliage du Perthus, pendant l'absence du châtelain Bernard-Guillaume dez Goëll, retenu au service d'Alphonse V, dans le royaume de Naples. Il fit exécuter des travaux au château de Bellegarde.

Archives des Pyr.-Or., B. 229, 253.

FABRE (Pierre et Jean), passèrent un contrat, le 16 janvier 1418, avec Anne de Perapertuse, dame de Peyrestortes, et les consuls de cette localité, pour

la fonte d'une cloche destinée à l'église Saint-Jean l'Evangeliste de cette paroisse.

Archives des Pyr.-Or., G. 832. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs roussillonnais*.

FABRE (André), peintre de Perpignan, rendit une sentence arbitrale, en 1462, constatant les mal-façons dans les décorations du retable de Baixas exécutées par Veguiet, peintre de Toulouse.

Archives des Pyr.-Or., B. 725.

FABRE dit de l'Hérault (Denis), conventionnel français, né à Montpellier, tué à l'armée des Pyrénées-Orientales, le 20 nivôse an II (9 janvier 1794). Il était conseiller à la cour des aides de Montpellier lorsque la révolution éclata. Il en embrassa les principes avec ardeur. En septembre 1792, envoyé à la Convention par le département de l'Hérault, il s'y fit d'abord peu remarquer et siégea à la Montagne. Il fut souvent chargé de rapports sur les subsistances et fit prendre diverses mesures utiles relativement à leur libre circulation. Lors du procès de Louis XVI, il se prononça ainsi : « D'après le Code pénal, je vote pour la mort ». A la suite du 31 mai 1793, il fut envoyé en mission avec ses collègues Boisset, Cassanyes et Gaston à l'armée des Pyrénées, où il montra de la valeur, mais où ses empîtements sur l'autorité militaire devinrent un des principaux motifs auxquels on attribua la désorganisation de l'armée, la retraite de Dagobert, celle de Turreau et l'inaction de Doppet, leur successeur. Dans leur fougue, Fabre et Gaston, impatients de chasser l'ennemi du territoire français, contraignirent le prudent et brave général Dagobert à attaquer le 1^{er} vendémiaire an II (22 septembre 1793), les espagnols dans leur camp retranché à Trouillas. Cette tentative n'aboutit qu'à une inutile effusion de sang. Fabre alors voulut tenter une marche au delà des Pyrénées pour forcer le général espagnol Ricardos à rétrograder. On lui avait persuadé que le fort de Roses pouvait être enlevé par un coup de main. D'après sa volonté, et malgré l'avis des généraux, en brumaire (octobre), trois colonnes furent lancées au delà des Pyrénées pour se réunir à Spola. Mais trop

faibles, trop désunies, elles ne purent se joindre, furent battues et rejetées en France avec une perte considérable. Peu après, Fabre annonçait à la Convention un succès sur les espagnols et la reprise des villes de Thuir et Sainte-Colombe ; mais attaqué le 30 frimaire (20 décembre) par le général La Cuesta sur les hauteurs qui couvrent les places maritimes du Roussillon, Fabre fut entraîné dans la déroute de l'armée française, et périt près de Port-Vendres, en défendant une batterie. Sur la proposition de Robespierre, la Convention, dans sa séance du 23 nivôse an II (12 janvier 1794), déclara à Fabre les honneurs du Panthéon. En 1797, une pension fut accordée à sa veuve. C'était, selon ses contemporains, un homme enthousiaste et de bonne foi, doué de talents médiocres, qui n'avait que peu d'instruction, mais qui ne manquait pas de courage.

Moniteur universel, année 1792, n° 293, 306, 309, 322, 330 ; an II (1793), n° 278, 18, 94, 99 ; (1794), 114, 115, 199 ; an V, 96. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — *Biographie moderne* (1802). — *Galerie historique des Contemporains* (1818). — ARNAULT, JOUY, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — THIERS, *Histoire de la Révolution française*, liv. XIX. — P. VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales*.

FABRE (Joseph), naquit au hameau de Sahorle, près de Vinça, le 13 janvier 1744. Il se destina d'abord à la carrière ecclésiastique, puis abandonna la théologie pour suivre les cours de la médecine. Reçu docteur, Joseph Fabre s'établit à Vinça, et y exerça sa profession. Il abandonna ses droits de chef de maison, moyennant une rente viagère que lui servit sa sœur ; celle-ci s'étant mariée au sieur Paret, vint se fixer à Sahorle. Joseph Fabre, épousa Thérèse Monyer, d'Ille-sur-Tet, puis fut nommé maire de Vinça. Il réussit, par sa prudente intervention, à empêcher, en 1790, des troubles fomentés par la société *Les Amis de la paix* et devint ensuite juge de paix dans la commune qu'il avait administrée. Le 3 septembre 1792, Joseph Fabre fut élu, le second sur cinq, par 93 voix sur 158 votants, membre de la Convention pour le département des Pyrénées-Orientales. Il partit de Vinça pour Paris, monté sur un âne, et exécuta son voyage à la capitale dans l'espace d'un mois. A la Convention, Joseph Fabre passa inaperçu. Absent pour cause de maladie au moment du vote sur le jugement de Louis XVI, il siégea obscurément à la Montagne. Les tables du *Moniteur universel* ne mentionnent même pas son nom. En 1794, les armées espagnoles, de passage à Vinça, incendièrent sa maison. Joseph Fabre mourut à Vinça, le 29 janvier 1819. M. l'abbé J. Paret, curé de Rigarda, arrière-petit-neveu de Joseph Fabre, conserve la médaille de député à la Convention que celui-ci rapporta de Paris et légua précieusement à sa famille. M. Laurent Durand, numismate à Per-

pignan, possède une pendule achetée par Joseph Fabre à la capitale. Cette horloge, meuble rare, est divisée, quant aux heures, d'après le système décimal.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — P. VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales*. — Communication obligeante de M. l'abbé J. Paret, curé de Rigarda.

FABRE (Joseph), avocat à Perpignan, au moment de la Révolution, fut nommé, le 1^{er} juin 1790, secrétaire du *Directoire départemental des Pyrénées-Orientales*. Il seconda activement Lluçia dans l'affaire de l'arrestation des perpignanais conduits à Orléans en 1791 et massacrés à Paris, le 9 septembre 1792. Il employa son activité et prêta son concours dans une autre affaire : celle de l'emprisonnement à Montpellier, en 1793, de trente-deux citoyens perpignanais, qui ne furent mis en liberté qu'après le 9 thermidor (1794). Joseph Fabre fut arrêté à Perpignan en même temps que Lluçia, commissaire du département, et Sérane. Conduit à Paris, il fut jugé et exécuté dans la capitale, le 1^{er} messidor an II (19 juin 1794).

Mémoires de Jaume.

FABRE (Louis), naquit à Rivesaltes en 1795. Son père qui dirigeait une institution libre à Perpignan, se l'adjoignit comme auxiliaire en 1825 jusqu'en 1832. Cette année-là, Louis Fabre entra comme professeur de cinquième au Collège municipal de Perpignan. Il devint professeur de troisième en 1863 et prit sa retraite en 1865. En 1875, Louis Fabre fut nommé conservateur de la Bibliothèque communale de Perpignan, et garda cette charge jusqu'à sa mort survenue en 1883. Il publia dans divers *Bulletins* (VIII-XXV) de la *Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales* des pièces de vers et des comptes rendus des travaux accomplis par la section des Lettres. Durant trente ans il remplit la charge de secrétaire de cette société (1853-1883).

XXVI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

FABRE de LLARO (Léon), notaire de Perpignan, exerça les fonctions d'archiviste de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales durant l'espace de vingt-cinq ans (1873-1898). Il a inséré dans le recueil de cette Société des rapports littéraires, des comptes rendus historiques ou archéologiques et la biographie des deux roussillonnais, Boher et Alart. Léon Fabre de Llaro mourut à Perpignan en 1898.

XL^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

FABRÈQUES (Siméon), peintre de Perpignan, peignit, en 1523, le retable de Notre-Dame à Corneilla-de-la-Rivière, au prix de soixante-dix ducats d'or.

Archives des Pyr.-Or., G. 744.

FAGALO (Guillaume), se qualifiant de peintre, fils de feu Guillaume Fagalo, pareur de Perpignan, et de Saurine, son épouse, se mit en apprentissage le 15 août 1387, chez Arnald Boas qui promit de lui apprendre son métier en l'espace de deux ans. Le patron s'engagea à le pourvoir, durant ce laps de temps, de tout ce qui lui serait nécessaire et à lui fournir deux habillements complets. Guillaume Fagalo dut mourir jeune, car on ne connaît aucune autre mention de lui.

ALART, *Notices historiques sur la peinture et les peintres rous-sillonnais*, dans le *XIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

FAGALO (Pierre), peintre de Perpignan, reçut l'ordre, le 7 décembre 1388, du procureur du roi de Majorque, d'enlever, avec l'assistance d'un huissier, les écussons et armoiries peints sur les piliers de la place du Blé de Perpignan. Il s'agissait, en l'espèce, de faire disparaître tous les écussons autres que ceux du roi de Majorque.

ALART, *op. cit.*

FAGOT (Jean), orfèvre de Perpignan, fabriqua deux candélabres en argent pour l'église de la Réal, en 1710.

Archives des Pyr.-Or., G. 447.

FAHENA (Jean-Pierre), damoiseau de Perpignan, épousa, vers la fin du *xiv^e* siècle, Constance Oltzina, fille de Pierre Oltzina, jurisconsulte, châtelain de Puig-Balados (Puyvalador) et sous-viguier du Capcir.

Archives des Pyr.-Or., B. 253.

FAHENA (François), fils du précédent, obtint des provisions du roi Alphonse V qui portaient donation de la châtellenie, du bailliage de Puig-Balados et de la sous-viguerie du Capcir faite par son oncle Louis Oltzina, dit de Berga, sacristain de Saint-Jean de Perpignan, chanoine d'Elne, par sa mère et sa tante Marguerite, héritiers de Pierre Oltzina.

Archives des Pyr.-Or., B. 227, 233, 253.

FALIP (Titus), géomètre à Perpignan, a écrit : *Projet de réservoir pour alimenter les fontaines de la ville de Perpignan*, VI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales ;

Etude sur le reboisement des terrains en pente, id. ; *Recherches de la houille dans le département*, id., IX^e Bulletin.

FARAILL (Gabriel-Auguste-Emmanuel), naquit à Saint-Marsal en 1839. Il était menuisier dans son adolescence. Son goût inné pour la sculpture se déclara chez lui lors de son tour de France ; il avait alors vingt-trois ans. Déjà instruit par les leçons de Guiraud, conservateur du musée de Perpignan, Faraill exposa au concours régional de cette ville le buste en plâtre de Louis Companyo et celui de Naudo, concierge du musée à cette époque. Le jeune artiste obtint une médaille pour ces deux œuvres. Bientôt après, une double subvention de la Ville de Perpignan et du département des Pyrénées-Orientales permit à Faraill d'aller compléter ses études à l'école des Beaux-Arts, à Paris. Il trouva pour l'accueillir dans la capitale un compatriote, Oliva, qui le fit entrer dans l'atelier de Farochon. Faraill remporta un prix de fin d'année dans cet atelier. Dès lors, Farochon prit son élève en grande estime et rechercha même son amitié. L'école des Beaux-Arts commanda au jeune artiste le buste de son professeur ; l'œuvre figure aujourd'hui dans les galeries des Beaux-Arts du quai Malaquais, à côté des productions signées des maîtres de la sculpture française. On remarqua au Salon le *Jeune romain*, le premier buste exposé par Faraill. D'autres bustes, des statues, des groupes suivirent de près les essais du sculpteur. On cite principalement : le *Réveil du pâtre*, la *Mère de l'artiste*, la *Jeune catalane* et la *Jeune fille à l'escargot* qu'on admire dans les salles du musée de Perpignan. Au Salon de 1873, Faraill obtint une médaille pour cette dernière œuvre, modèle de grâce, de finesse et de légèreté. Elle reçut même l'insigne honneur de retourner à Paris, en 1878, pour figurer au salon de sculpture française de l'Exposition universelle. Gabriel Faraill produisit encore : la *Misère*, groupe qui se trouve dans la salle des sculptures du musée de Perpignan ; le *Monument funéraire* de l'abbé Granier de Cassagnac au cimetière Saint-Martin (1879) ; la *Jeune fille*, statue en marbre qui, après avoir obtenu une mention au Salon de 1886, fut acquise par le prince Bassaraba de Brancowa, pour orner la splendide villa d'Amphion, située près du lac de Genève ; la *Mère de famille*, groupe d'une exquise finesse qui couronne la porte d'entrée de la Miséricorde de Perpignan. Les bustes de Pierre Bardou-Job et de M. Edmond Bartissol, la statue colossale de saint Pierre, à l'église de Bompas, celles qui ornent le château de M. Ducup de Saint-Paul sont autant de travaux où la beauté artistique brille dans toute sa splendeur. Le groupe qui décore la gare de Lisbonne est aussi l'œuvre de Faraill. La statue de

Rigaud, dans laquelle se traduisent le sentiment délicat et le talent de l'artiste, s'élève sur une des places publiques de Perpignan, qui anciennement était la Halle-au-blé. Ce monument fut inauguré le 21 juillet 1890, par le ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bourgeois. A l'occasion des fêtes données à Perpignan lors de l'érection de cette statue, Farailh reçut les palmes d'officier d'Académie. Il mourut subitement à Paris, le 10 mars 1892, succombant à une rupture d'anévrisme.

CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du musée de Perpignan*. — Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

FARINES (Achille) naquit à Rivesaltes le 16 février 1825. Propriétaire et négociant, il fut élu, le 8 janvier 1882, sénateur des Pyrénées-Orientales, avec un programme radical, par 139 voix sur 277 votants. Un rapport de Guiffrey, lu à la tribune du Luxembourg, fit observer que la majorité absolue n'était pas acquise à Achille Farines ; l'élection de celui-ci fut dès lors annulée. Farines fut réélu sénateur, le 26 février suivant, par 202 voix contre 47 à Lazare Escarguel. Le souci de ses affaires commerciales détermina Farines à quitter la Chambre haute presque aussitôt après son arrivée. Il donna sa démission de sénateur le 15 mai 1882 et mourut au Havre, le 3 mai 1883.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*.

FAURE (Jean) fonda une cloche pour l'église de Millas, en 1700.

Archives des Pyr.-Or., G. 811.

FAY (Guillaume-Pierre), fondeur, fabriqua une cloche pour l'église de la Réal de Perpignan, en 1547.

Archives des Pyr.-Or., G. 446.

FÉLIP, bénéficiaire de la communauté ecclésiastique d'Argelès-sur-Mer, a publié : *Exercicios espirituales del colegio de Jesuitas de Perpiñan*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

FÉLIP, naquit à Prades, en 1768. Son père, François-Xavier Félip avait reçu des lettres de bourgeois honoré et immatriculé de la ville de Perpignan, au mois de février 1763. Félip qui mourut juge de paix du canton de Prades, le 14 janvier 1834, fut surtout connu comme hydrologue. Il découvrit et colporta partout dans le Conflent cette constatation, que plus l'on fait de concessions d'eau de la rivière de la Tet dans la partie supérieure du département, dite de la Montagne (de Vinça en amont), plus l'eau naît avec

abondance dans la grande plaine du Roussillon, et rend les arrosages plus aisés et plus fertiles. Lorsqu'un agriculteur de la plaine se plaint de ne pouvoir arroser ses terres pendant la saison des fortes chaleurs, il n'est pas rare d'entendre un interlocuteur lui riposter : « Et la théorie de M. Félip ! »

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

FELIPES (Jean) fut seigneur de Castellnou durant l'occupation du Roussillon par Louis XI.

Archives des Pyr.-Or., B. 411.

FENALS (Michel), religieux franciscain de Majorque, a publié : *Actas de la visita de varios monasterios de monjas en las diócesis de Tarragona, Barcelona, Gerona, Elna, Urgel, Vique et Tortosa*, depuis l'année 1493 jusqu'en 1495.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

FENOUILLET (Pierre I de) était un chevalier roussillonnais qui avait été élevé depuis son enfance à la cour des rois de Majorque. Le 6 février 1298, il acheta à Guéralda d'Urg, sa cousine-germaine, le château et la ville d'Ille, avec divers droits dans les territoires de Saint-Michel-de-Llotes, Marsugá, Greolera et Corbera, le lieu d'Estoher et le lieu ou *villar* de Vilanova (des Escaldes) en Cerdagne, le tout pour le prix de cinquante mille sols de Malgone. Tous ces biens étaient tenus en fief pour le roi de Majorque à qui il était dû seize mille six cent soixante-six sols, huit deniers pour droits de *foriscapi* ou de mutation. Deux jours après l'acte de vente, le roi Jacques I^{er} considérant que Pierre de Fenouillet lui avait rendu de grands services, lui fit remise et don gracieux de cette dernière somme en lui confirmant cette acquisition. A quelque temps de là, Jacques I^{er} requit Raymond Costa, alors évêque d'Elne, et Guillaume, abbé de Cuxa, de mettre à exécution les dernières volontés de feu Galcerand d'Urg, père de Guéralda, en ce qui concernait la vente de la moitié de la seigneurie de Joch. La mise en vente aux enchères eut pour effet d'attribuer ce fief à Pierre de Fenouillet pour la somme de douze mille sols de Malgone. Il est probable que le château de Via fut vendu peu après à ce même puissant seigneur, puisqu'il s'en trouve possesseur dans la suite. Tous les anciens domaines de la maison d'Urg se trouvèrent ainsi réunis au pouvoir de Pierre de Fenouillet. Le 9 janvier 1303, Pierre de Fenouillet reçut également en fief le lieu de Bula-Terranera que le roi Jacques avait acheté de Hugues, comte de Pallars. Sanche, son successeur, lui concéda, quelques années après, les justices d'Eus, et par une charte datée de Majorque, le 27 novembre 1314, ce monarque décora Pierre de Fenouillet et ses

descendants du titre de vicomte d'Ille. Ce personnage ne survécut pas longtemps à la nouvelle faveur royale ; il mourut vers la fin de l'année 1315, car son fils, Pierre II de Fenouillet, parle de son père décédé, dans une charte du 24 janvier 1316. Il avait épousé Esclarmonde de Canet. De ce mariage étaient issus : Pierre qui ajouta à son titre de vicomte d'Ille celui de Canet ; Galcerand qui devint commandeur du Mas Deu ; Hugues qui fut successivement évêque de Vich et de Valence ; Pons, chanoine de la cathédrale de Vich ; et Marquesa qui épousa Pierre-Galcerand de Pinos.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 190, 272. — ALART, *La baronnie de Joch dans le Roussillonnais* de 1879.

FENOUILLET (Pierre II de), fils aîné du précédent, succéda à son père dans la vicomté d'Ille, en 1316. Il fut attaché à la cour de Jacques II, et joua un rôle actif et odieux auprès de ce monarque, à l'époque de la chute de la monarchie majorquine. Durant le célèbre tournoi que ce prince donna à Montpellier, le 11 février 1341, Pierre de Fenouillet parut équipé aux armes d'Angleterre et affecta de crier : *Guyenne ! Guyenne !* Après avoir été le conseiller et le confident intime de Jacques II, il fut un des témoins à charge qui déposèrent avec le plus d'acharnement contre lui. C'est le vicomte d'Ille qui, interrogé le premier le 12 février 1344, fit la déposition la plus longue, la plus importante, celle qui servit de base à toute l'accusation. C'est lui qui raconta, contre Jacques II, son bienfaiteur, les détails les plus piquants et parfois les plus invraisemblables. Sa déposition mérite d'être citée in-extenso, car elle éclaire sur la fin de la dynastie de Majorque : « Lors de son voyage à Barcelone, dit-il, le roi de Majorque tint des conciliabules avec Jean de So, vicomte d'Evol, et Pierre-Raymond de Codalet, sans m'y appeler, bien que j'eusse l'habitude d'assister à ses conseils ; ce qui m'étonna fort. Un jour, cependant, il me fit venir dans sa chambre, au monastère, et m'entretint seul à seul. Voici quelle fut notre conversation : — Vous, vicomte, m'a-t-il dit, vous êtes l'homme du roi d'Aragon ? — Oui, seigneur. Je lui ai rendu l'hommage pour ma femme et pour la terre de Luça, qui est son chef. Je ne sais ce que vous voulez dire ; mais je doute qu'il me soit permis de me prêter à quoi que ce soit contre sa personne. — Si vous combattez ce que je dis, a-t-il repris, saisi de colère et mettant la main à la garde d'un poignard qu'il portait sur lui, je jouerai du couteau avec vous. Il faut que vous me prêtiez votre concours. — Dites ce que vous voulez, seigneur, ai-je répondu très effrayé ; je ferai selon votre désir. — Alors il s'est assis sur un coffre, et moi sur un siège à ses pieds. — Vicomte, a-t-il continué, vous voyez que moi et

les miens nous sommes dépouillés par la maison d'Aragon. Son chef a écrit contre moi au roi de France. Lors même que je boirais son sang, je ne me tiendrais pas pour vengé. J'ai formé un beau projet auquel j'ai pensé pendant que j'étais à Paris. Personne ne le connaît encore que le vicomte d'Evol et le majordome Raymond de Codalet. Vous avez vu ce pont que j'ai fait faire et qui va de ma chambre à la mer ? — Oui, seigneur, et je m'en suis fort émerveillé. — Quand le roi d'Aragon viendra ici avec les deux infants et quand ils seront dans ma chambre, je leur dirai que je veux leur parler en secret avec la reine. Vous et les autres que je choisirai, vous vous tiendrez tout armés dans cette arrière-chambre, et aussitôt que je crierai, vous sortirez. On aura désigné d'avance celui qui devra s'emparer du roi, ceux qui devront prendre les infants ; nous les emmènerons par le pont sur la galée, qui tiendra sa poupe tout contre l'extrémité du pont, et nous les conduirons à Majorque, au château d'Oloron, pour les y garder jusqu'à ce que je sois affranchi de cet esclavage. — Seigneur, je vous crie merci ; laissez-moi raisonner avec vous. — Parlez. — Ne voyez-vous pas que la voie où vous voulez entrer est votre perdition et votre mort, la nôtre à tous ? Songez à la puissance du roi d'Aragon. Pas un homme de votre lignage ni du nôtre n'en réchappera, pas un de nos biens... — Non, vicomte, ne dites pas cela. Quand je tiendrai le roi d'Aragon, je serai libre, et ni lui ni ses gens ne pourront plus rien contre moi. Je voudrais pourtant que l'infant Pierre (l'oncle du roi) demeurât ici, car il est homme de grand conseil. La seule crainte que j'éprouve, c'est au sujet de la reine, ma femme : elle pourrait crier, car elle aime ces gens-là plus que moi. Je ne veux pas qu'aucun de vous la touche. Je vous jure, par Dieu, que s'il le faut, je la tuerais, car il vaut mieux qu'elle meure, que de nous mettre en si grand péril. Le roi de Majorque fit alors entrer le vicomte d'Evol et Raymond de Codalet et leur dit : J'ai parlé au vicomte d'Ille du projet que vous savez. — Cela nous plaît fort, ont-ils répondu. Ensuite il a engagé dans le complot plusieurs personnes, de celles qui l'avaient suivi. Ils étaient douze en tout. Il a eu avec eux des pourparlers fréquents. Il fut décidé que le vicomte d'Evol, Bernard de So, son frère, et Raymond de Codalet saisiraient le roi à la gorge pour l'empêcher de crier, l'emmèneraient vers la galée, et, s'il résistait, le tueraient ; qu'Arnaud de Lordat et Jean de Saint-Jean prendraient l'infant Jacques, Pierre de Cardona et Guillaume d'Enveig l'infant Pierre, et qu'ils les emmèneraient pareillement ; que le roi de Majorque lui-même se saisirait de sa femme et l'entraînerait sur la galée, tandis que moi et les autres nous resterions en arrière pour faire le guet

et empêcher ceux qui surviendraient de leur porter secours. Mais réfléchissant combien un pareil scandale serait préjudiciable aux rois d'Aragon et de Majorque, je me suis arrangé pour révéler tout au premier, par l'entremise d'un religieux. Quelques jours après, la reine de Majorque est tombée malade, et son mari a dit aux conjurés, d'un air joyeux : « A présent nous tenons notre affaire ; le roi ne pourra refuser de venir voir sa sœur ». L'infant Jacques vint la voir le premier. — Cela y est-il, m'a dit Jacques II. — Quoi ? ai-je fait. — Nous emparons-nous de l'infant ? — Non, par tout ce qu'il y a de sacré au monde, car nous serions morts, et nous n'aurions rien fait. Puisque vous en voulez au roi, ayons le roi, ai-je ajouté pour détourner le coup. Pendant ce temps, l'infant décampait avec la reine, sa sœur, et l'emmenait au palais de Barcelone, à l'insu de son mari. Celui-ci, un instant après, entendit le bruit des chevaux. — Qu'est-ce que cela ? dit-il aux siens. L'infant s'en va ? — Oui, firent-ils et il emmène la reine. Alors il fut vivement contrarié. Le même jour il m'envoya vers la reine avec le vicomte d'Evol, pour la prier de revenir. — Madame, lui fîmes-nous observer, le roi veut que vous reveniez ; vous serez mieux chez les Frères-Mineurs qu'ici. — Je ne me sens pas bien, dit-elle, et je suis mieux logée ici que vous ne croyez. Nous insistâmes ; elle s'émut. — Je ne m'en irai pas, fit-elle ; mon seigneur me garderait en son pouvoir, comme il l'a déjà fait. Allez-vous-en, car le roi d'Aragon ne le prendrait pas aussi bien que vous le pensez. — Tout cela est-il vrai ? nous demanda le roi de Majorque à notre retour. — Oui, seigneur, lui répondis-je. — Alors la reine sait tout, ajouta-t-il, il faut nous en aller. Et le jour même il partit de Barcelone avec ses galées. Jacques II, pendant que j'étais de son conseil, avait traité avec le roi de France. Il devait reconnaître qu'il tenait de lui le Roussillon, la Cerdagne et ses autres terres du continent, pourvu qu'il défendit Majorque et les autres îles contre le roi d'Aragon. Il en parla plusieurs fois avec lui, avec le sire de Noyers et plusieurs autres seigneurs. Je l'ai accompagné plus d'une fois en France, et il me consultait, ainsi que ses autres conseillers, avant d'entretenir le roi. Il revenait ensuite nous en reparler et nous dire que le roi repoussait sa requête. Je sais, de plus, que le feu roi Alphonse a été plus d'une fois pressé par le roi de Majorque de venir à Perpignan voir sa fille, et que celui-ci méditait de s'emparer de sa personne dans cette ville, jusqu'à ce qu'il eût obtenu l'absolution de l'inféodation de son royaume à la couronne d'Aragon ; mais je n'ai pas connaissance des pourparlers qui ont eu lieu dans ce but. Après la sommation adressée au roi d'Aragon, j'ai été consulté, ainsi que les autres conseillers, au sujet d'une ligue

contre ce prince avec le roi de Castille et l'infant Ferdinand, son frère. Arnaud Muntaner fut dépêché pour cela au roi de Castille, et, à son retour, il me dit qu'il avait accompli de tout point sa mission ; mais les conditions du traité déplaisaient au roi de Majorque. Néanmoins, lorsque le procès lui fut intenté, les négociations furent reprises à Perpignan par l'évêque de Carthagène et le trésorier de son église, ambassadeur de Castille. Je n'y fus pas mêlé, car l'on n'avait plus confiance en moi. Un traité d'alliance avec le roi de Garbe (Maroc) a été aussi négocié par le roi de Majorque et ses conseillers, dont j'étais. Les deux parties devaient se prêter main-forte contre le roi d'Aragon et faire des ravages sur ses terres. Jacques, vicomte de Narbonne, et Dalmace de Castellnou furent envoyés avec pleins pouvoirs pour ratifier et signer le traité. A leur retour, ils dirent à leur maître, devant moi, que le roi de Garbe avait accepté, mais qu'il demandait des garanties qui n'étaient pas du goût du roi de Majorque ; et comme, sur ces entrefaites, il consentit à prêter l'hommage au roi d'Aragon, l'affaire en resta là. Vers le même temps, une convention analogue fut négociée avec la commune de Pise, que le roi de Majorque devait aider à recouvrer la Sardaigne. Raymond Roig fut envoyé pour ce motif à Pise, et rapporta devant moi la réponse que cette ville, étant déjà engagée dans d'autres guerres et écrasée de dettes, ne pouvait entrer en lutte contre le roi d'Aragon. » La suite des événements montra dans le vicomte d'Ille un plat courtisan de la fortune, qui ne craignit pas d'abandonner son maître. Sa trahison inspira des plaintes amères à Jacques II, qui, à la suite du procès engagé contre lui par le roi d'Aragon, vit ses biens sequestrés et sa couronne ravie. Jacques II alla assiéger Pierre de Fenouillet dans son château de Corbère. Un moment, le vicomte d'Ille feignit le repentir et se rapprocha de l'ancien roi de Majorque. Celui-ci ajouta foi à l'hypocrite manœuvre de Pierre de Fenouillet et de certains chevaliers roussillonnais. Le 14 août 1345, ce prince conclut avec eux un contrat secret par lequel il s'engageait, dans le cas où il recouvrerait son trône, à leur donner des terres, des revenus et des charges désignés à l'avance. Mais lorsqu'en 1347, Jacques II fit une dernière tentative pour recouvrer sa couronne en pénétrant avec une nombreuse armée dans le Conflent qui lui était dévoué, il vit venir à lui pour le repousser, Pierre de Fenouillet et d'autres barons catalans, ses anciens sujets. Ces derniers lui enlevèrent par la force la place de Vinça et firent de la garnison un carnage épouvantable. En 1350, Pierre de Fenouillet fut envoyé à la cour de France pour entamer des négociations avec Philippe VI de Valois au sujet de la vente de la seigneurie de Montpellier.

Les pourparlers furent interrompus par la mort du roi de France. Pierre de Fenouillet hérita vers la fin de ses jours du titre de vicomte de Canet, qu'il ajouta à celui de vicomte d'Ille. Il joignit à ses nombreuses possessions seigneuriales la baronnie de Castellnou et mourut en 1353. Le 13 juin de cette année-là, ses manumisseurs déclarèrent qu'à sa mort il avait, de même que ses prédécesseurs, les barons de Joch, ordonné de vendre ses châteaux et lieux de Via, Estoher et sa part de la plaine de Joch, pour payer ses dettes. De son mariage avec Constance de Proxida, il avait eu deux enfants : André et Yolande. Celle-ci épousa François de Pérellos.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 192, 222. — *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, année 1835. — ALART, *La baronnie de Joch* dans l'*Almanach le Roussillonnais* de 1879. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

FENOUILLET (Hugues de), frère du précédent, était diacre et chanoine d'Elne, lorsqu'une bulle de Clément VI, lancée d'Avignon en date du 24 juillet 1346, le désigna comme successeur de Michel de Richoman, évêque de Vich, lequel était transféré sur le siège épiscopal de Barcelone. Le 29 août suivant, au reçu des lettres pontificales, Hugues de Fenouillet qui se trouvait alors à Poblet, écrivit au chapitre de sa cathédrale et lui signifia qu'il avait choisi pour ses vicaires-généraux, Bérenger de Portella, archidiacre de Berga, et Guillaume-Arnaud Patau, docteur en droit. Ceux-ci arrivèrent à Vich le 2 septembre et convoquèrent les chanoines à une assemblée qui se tint dans les dépendances du nouveau cloître. Après les présentations d'usage, un des membres du chapitre prit le vicaire-général Patau par la main et le conduisit jusqu'à une stalle où il le fit asseoir un instant. On se rendit ensuite au chœur. Le procureur d'Hugues y prit possession du trône épiscopal. De là, on alla au palais de l'évêque ; le chapitre en fit donation au procureur en lui remettant un trousseau de clefs entre les mains. Huit jours plus tard, une nouvelle réunion capitulaire fut présidée par les vicaires-généraux. Ceux-ci prêtèrent serment de sauvegarder les droits, privilèges et coutumes du chapitre, Hugues de Fenouillet ne devait faire son entrée dans sa ville épiscopale que le 28 juin de l'année suivante. Il était retenu à la cour du roi d'Aragon, où il remplissait la charge aussi difficile qu'honorable de chancelier de Pierre IV le Cérémonieux.

L'influence du chancelier Hugues de Fenouillet sur l'esprit de Pierre IV paraît avoir été considérable. Ce monarque n'avait qu'une fille, Constance. Sur les conseils de l'évêque de Vich, il enleva le gouvernement général de ses Etats à son frère don Jaime, comte d'Urgel, pour nommer l'Infante à sa

place. Pierre le Cérémonieux avait fait ce coup d'état le 29 mars 1347. Le 7 avril suivant, il émancipait sa fille, en présence du chancelier, du grand maître de l'ordre de Montesa et d'un certain nombre de courtisans. Le même jour, don Pedro, oncle du roi, les évêques de Vich et d'Elne, différents autres prélats et chevaliers jurèrent entre les mains de leur souverain de ne reconnaître d'autre héritier au trône que l'Infante Constance. Cette révolution dynastique provoqua de l'agitation dans les royaumes d'Aragon et de Valence. Pierre le Cérémonieux et son chancelier furent alors dans l'obligation de se transporter en Catalogne. En chemin, ils apprirent que Jacques II, l'ancien roi de Majorque, avait profité des mouvements d'insurrection, qu'il était entré dans le Conflent, et, qu'après avoir pris Vinça, il se disposait à pénétrer en Roussillon. Pour tenir tête à Jacques II, Pierre IV, de concert avec Hugues de Fenouillet et son frère le vicomte d'Ille, décida, le 9 juin, de contenter ses sujets d'Aragon et de révoquer, en conséquence, ses déclarations antérieures concernant sa succession au trône. Les Aragonais exigèrent le renvoi du chancelier et la réintégration de don Jaime au commandement général du royaume. Le roi enleva, à contre-cœur, sa charge à Hugues de Fenouillet, qui ne tarda pas à se rendre à son évêché.

Le 28 juin 1347, l'antique cité de Vich fit une réception brillante à son pasteur qui pénétrait pour la première fois dans ses murs. Un grand concours de peuple se porta au-devant de lui, et sur le coup de trois heures de l'après-midi, le cortège pontifical s'ébranla pour se rendre à la cathédrale. Le chapitre et le clergé de la ville faisaient au prélat une escorte d'honneur. Hugues de Fenouillet, après avoir fait oraison au pied du maître-autel de la cathédrale, prêta le serment d'usage entre les mains du chanoine Arnaud-Guillaume de Centelles. Un mois s'était à peine écoulé depuis l'entrée d'Hugues de Fenouillet, dans sa ville épiscopale. Le roi d'Aragon, qui était veuf, se disposait à convoler en secondes noces. Ce prince adressa à son ancien chancelier une lettre, de Monçon, pour le prier de se rendre à Barcelone et de souhaiter la bienvenue à Éléonore, fille d'Alphonse, roi de Portugal, qui allait devenir son épouse. Après s'être acquitté de sa mission, Hugues de Fenouillet était déjà de retour à Vich, dès le mois de décembre. Dans le courant de l'année suivante, il pourvut de titulaires nombre de bénéfices et de stalles canonicales. Vers la fin de 1348, il était transféré sur le siège de Valence.

Les bulles de nomination à l'évêché de Valence furent expédiées d'Avignon à Hugues de Fenouillet, le 3 décembre 1348. Ce prélat déploya dans le gouvernement de cette église la prudence et l'expérience

que le maniement des affaires de l'Etat lui avaient jadis apprises. Il tint un synode en 1350 ; les dispositions en furent promulguées le 18 octobre de l'année suivante. Entre autres ordonnances qu'il édicta, il prescrivit aux curés et aux vicaires de publier en chaire l'excommunication contre les exécuteurs testamentaires qui laisseraient passer l'espace d'un an sans rendre compte de leur gestion. Hugues de Fenouillet mourut à Valence en 1356. D'après ses dernières volontés, il fit don à la cathédrale de Vich d'une mitre ornée de pierres précieuses, d'une croix riche, de deux candélabres, d'une patène et de deux burettes en argent sur lesquelles étaient gravées ses armes qui étaient de Fenouillet et de Canet.

VILLANCEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. I. — Chanoine Jacques COLLELL, *Episcopologio de Vich*, t. II. — Abbé J. CAPELLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

FENOUILLET (André de), fils de Pierre de Fenouillet et de Constance de Proxida, vicomte d'Ille et de Canet, succéda à son père, en 1353. Le 10 janvier de cette année, il avait épousé à Perpignan, Sibille, fille d'Aimeri VI, vicomte de Narbonne. André de Fenouillet fut au nombre des chevaliers roussillonnais qui suivirent le roi d'Aragon en Sardaigne, en 1355. C'est dans le château de Magallon, dont la défense lui avait été confiée, qu'il fut fait prisonnier en 1363, avec plusieurs de ses frères d'armes catalans. En 1367, André de Fenouillet s'attacha à la fortune d'Henri de Transtamare. On le trouve plus tard signataire de l'acte royal de retour à la couronne du fief d'Albarrazin. En 1370, il figura avec Bérenger d'Ortafa, François et Guillaume d'Oms, François de Çagarriga et autres dans la ligue des défenseurs du principe qui refusa aux barons le droit de frapper l'impôt et celui d'immunité de la justice souveraine, surtout en matière criminelle. Pierre de Cima, alors confesseur du roi, plus tard évêque d'Elne, et Raymond de Vilanova, chambellan, furent, dans ce conflit, employés comme négociateurs pour la prérogative royale. Mais les états assemblés expressément à Montblanc, en 1371, ayant déféré au monarque assisté de deux chevaliers de chaque bord, la décision du différend, ce fut André de Fenouillet, également versé dans les armes et le droit public, que le roi choisit dans les rangs de la ligue de *conveniencia*. Le vicomte d'Ille mit à mort sa femme Sibille, et, en 1372, fonda un bénéfice ecclésiastique dans la chapelle du château de Perpignan pour le repos de l'âme de sa victime. Aux premières menaces d'irruption que fit l'infant de Majorque, en 1373, André de Fenouillet prit si bien ses mesures, qu'à Panissars, Jacques III fut vivement repoussé. Le 28 avril 1374, Bérenger d'Oms et Béatrix de Saga, sa femme, héritière universelle

d'Adhémar de Mosset, son aïeul maternel, vendirent la baronnie de Mosset à André de Fenouillet, pour le prix de neuf mille livres barcelonaises de tern. André de Fenouillet, par testament du 4 juillet 1386, la légua à Huguet de Santa-Pau, deuxième fils de Hugues de Santa-Pau et de Béatrix de Ribelles. Il avait vendu, le 9 mars 1337, à Raymond de Pérellos toute sa part des château et lieux de Joch, Finistret et Sahorle, avec le droit de la tour de Rigarda, pour le prix de quarante mille sols barcelonais. Pierre le Cérémonieux accorda à André de Fenouillet, le 22 janvier 1375, un droit d'accroissement de juridiction, en retour des bons et loyaux services qu'il en avait reçus dans l'expédition de Sardaigne où il l'accompagna à la tête de ses vassaux, dans la guerre de Castille qui lui valut plusieurs années de captivité, et à l'invasion du prétendant de Majorque sur les terres de Roussillon et de Cerdagne. Le roi d'Aragon voulant rendre cette concession ferme et stable à tout jamais, ne se contenta pas d'en donner personnellement l'assurance par serment prêté sur les saints Evangiles, il exigea déjà une garantie de la part du règne futur, en faisant aussi jurer le maintien de son acte royal à Jean, son fils aîné, prince héréditaire, désigné alors sous le titre de lieutenant-général du royaume. Les témoins de cette double assurance furent Galcerand de Pinos, François de Çagarriga, Raymond de Vilanova, Hugues de Santa-Pau, Emmanuel d'Entença et Raymond de Planella. En 1376, André de Fenouillet fut désigné par le roi d'Aragon et son fils comme commissaire chargé de négocier avec le cardinal Gilles Aysselin. Il agissait de concert avec le camerlingue Raymond Alaman, et tous deux devaient traiter avec le légat du pape pour dédommager le duc d'Anjou de la perte de sa couronne de Majorque. Les deux ambassadeurs aragonais allèrent à la rencontre du cardinal, à Sigean. Mais arrivés à Perpignan, André de Fenouillet et le camerlingue exigèrent que Gilles Aysselin vint les trouver dans cette dernière ville. Le cardinal refusant d'obtempérer aux désirs des commissaires de Pierre III, ces derniers se rendirent à la Palme, vers les derniers jours du mois de mai 1376. Ils y rencontrèrent le légat, mais refusèrent de négocier avec lui jusqu'au jour où il leur serait donné de voir le cardinal sur les terres du roi d'Aragon. Le cardinal et les deux ambassadeurs de Pierre III tinrent une réunion à Claira, mais leur entrevue n'aboutit à aucun résultat pratique.

Archives des Pyr.-Or., B. 127, 133, 142, 153, 375, 394. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

FENOUILLET (Pierre de), fils du précédent, possédait les seigneuries d'Ille, Bula-Terranera,

Eus, Saint-Féliu d'Amont et d'Avail, Clairà, Saint-Laurent-de-la-Salanca, Torrelles, Sainte-Marie-la-mer, Castellnou. Il mourut en 1423. La reine Marguerite, veuve de Martin d'Aragon, en tant que nièce de Pierre de Fenouillet, hérita de celui-ci les lieux de Clairà, Saint-Laurent, Eus, Le Soler, Castellnou et Bellpuig. Mais plus tard, Alphonse V donna ces biens à Raymond de Péréllós, en considération des services qu'il avait rendus à la couronne d'Aragon durant les guerres de Sardaigne et de Naples. C'est son neveu, François, fils cadet de Louis de Péréllós qui reprit et perpétua le nom des Fenouillet.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 232.

FENOUILLET (François de), fils cadet de Louis de Péréllós, hérita, de son oncle Raymond, ancien gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, le titre et les biens de la vicomté de Roda et de Péréllós. Il avait des goûts fastueux ; l'amélioration de ses domaines épuisa ses revenus et sa terre de Céret, notamment, fut grevée de dettes. Il se décida à emprunter une somme de 12.500 livres à Bernard Albert, riche bourgeois de Perpignan, dont le père avait été procureur du roi en Roussillon, en 1420. Il offrit en garantie la généralité de ses biens. Bernard Albert accepta et l'emprunt fut signé le 6 juillet 1445. Le 6 mai 1447, François de Fenouillet emprunta à Bernard Albert une autre somme de 15.000 livres de Barcelone (ce qui fait à 16,50 par livre, 247.500 francs). Ces fonds produisirent annuellement au denier vingt (c'est-à-dire à 5 %) la somme de 750 livres. L'obligation consentie par François de Fenouillet en faveur de Bernard Albert contenait une clause extraordinaire : elle attribuait au créancier le droit de s'emparer des biens hypothéqués au paiement de la vente et d'en retirer les fruits à la concurrence des arrérages. Aussi Bernard Albert et Philippe, son fils, usèrent successivement de cette faculté. Cette hypothèque fut l'origine de multiples procès entre les descendants des deux familles Albert et de Péréllós.

Durant l'occupation française du Roussillon par Louis XI, les biens de François de Fenouillet, vicomte de Roda, furent confisqués et acquis à Jean de Foix, comte de Candale. François de Fenouillet était décédé en 1466. Cette année-là, des lettres d'Antoine de Châteauneuf, sieur du Lau, écrites aux consuls de Millas, ordonnèrent à ceux-ci de remettre leur ville à la vicomtesse de Roda. En mourant, François de Fenouillet laissa une fille unique nommée Françoise à laquelle il fit donation de tous ses biens. Cette disposition était renfermée dans le contrat de mariage de cette dernière avec Pierre de Torrelles, à la date du 4 juin 1454. De ce mariage naquirent deux fils, Jean et François, et deux filles, Aldonse et

Agraïde. Jean, l'aîné, reçut en partage les biens du patrimoine du père, et François, le cadet, obtint les biens de la mère avec le droit de perpétuer le nom de Fenouillet. François ayant constitué héritière Agraïde, sa sœur, par son testament du 28 août 1500, Jean, le frère aîné, revendiqua à la mort de François, qui arriva la même année, les biens de la famille de Fenouillet, en vertu de la clause insérée dans le contrat de mariage du 4 juin 1454 par leur grand-père : *à la mort de Françoise, ma fille, ses fils lui seront substitués par ordre de primogéniture*. La contestation fut portée devant l'audience de Barcelone qui adjugea, par une sentence arbitrale du 17 octobre 1500, tous les biens de Fenouillet à Jean, à condition qu'ils feraient retour à un des fils d'Agraïde par elle choisi, s'il venait à décéder sans enfants mâles. Agraïde épousa Martin de la Nuça, noble seigneur catalan, dont la famille est déjà mentionnée au ^{xii}^e siècle. Deux fils, Jean et Claude, furent le fruit de cette union. Agraïde, par son testament du 1^{er} septembre 1517, fit son héritier universel Jean de la Nuça, son fils aîné, avec charge de donner à Claude, son enfant puîné, les seigneuries de Céret et de Saint-Marsal. La branche cadette de la famille de la Nuça ne cessa de posséder la seigneurie de Céret jusqu'à la Révolution. Quant à la branche aînée de la Nuça, représentée par Jean, premier fils d'Agraïde, elle obtint la vicomté de Roda et de Péréllós. Jean se maria à Catherine d'Urrea et de Tolède, de qui elle eut un fils, Pierre de la Nuça.

Une lettre de Philippe III datée du 3 décembre 1575 confirma un arrêt rendu par le conseil de la Royale audience de Barcelone qui reconnaissait Jean de la Nuça, justicier d'Aragon et descendant des vicomtes de Fenouillet et de Péréllós pour le seigneur de Roda et de Péréllós.

Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

FERRAN (Jean-Antoine), maître de la Monnaie de Perpignan, sous le règne de Philippe II, devint successivement secrétaire du Saint-Office et chef des courriers de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 378, 380.

FERRAN (Hyacinthe) qui figure dans l'état des nobles présents à l'armée de Dalmace de Quéralt, en 1639, devint quelque temps après gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Christophe Gallart de Traginer.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390.

FERRER (François), peintre de Perpignan, peignit le retable de la Vierge de Cabestany, en 1403, et la tour à feux de Port-Vendres.

Archives des Pyr.-Or., B. 201, G. 737.

FERRER (Vincent) occupa le siège abbatial de Saint-Michel de Cuxa depuis l'année 1627 jusqu'en 1633.

Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

FERRER (Vincent-Joseph-Mathieu) naquit à Perpignan, le 15 mars 1814, de Pierre Ferrer-Maurell et d'Elisabeth Delcros. Après avoir fait ses premières études secondaires au collège des Jésuites d'Aix, il passa en 1829 au collège royal de Toulouse. Il dut en sortir vers la fin de l'année 1831, à la suite d'une discussion politique qu'il avait eue avec son professeur. Vincent Ferrer retourna à Toulouse au mois d'octobre 1832 pour y suivre le cours de droit : il y demeura jusqu'en 1837. Revenu à Perpignan, il se fit inscrire au barreau de cette ville. A la suite de la rencontre fortuite qu'il fit de l'abbé Garreix, vicaire à la paroisse Saint-Jacques de Perpignan, Vincent Ferrer engagea avec ce prêtre une conversation dans le cours de laquelle il lui soumit des observations au sujet de la confession. Les arguments de l'ecclésiastique furent si convaincants, que le jeune avocat résolut de quitter le monde, et d'embrasser la vie religieuse. Des difficultés nombreuses et sérieuses vinrent entraver ses projets : la mort inopinée de sa mère enraccina Vincent Ferrer dans la volonté de se consacrer à Dieu. A la suite d'un voyage à Paris que son père lui avait conseillé dans le but de le distraire de ses aspirations vers la vie religieuse, le jeune avocat passa à Lyon. Il dirigea ses pas vers l'abbaye d'Aiguebelle ; il y fit une retraite de quelques jours, puis écrivit à ses parents qu'il fixait sa demeure dans cette solitude. Le nouveau religieux eut à vaincre l'obstination de sa famille qui se rendit au monastère d'Aiguebelle pour le ramener à Perpignan. Mais après un séjour de deux mois dans la maison paternelle, Vincent Ferrer partit pour s'enfermer à jamais dans l'abbaye de la Trappe. Il y arriva le 19 avril 1838, y fit son noviciat et prit en religion le nom de Marie-Ephrem. Au couvent, le nouveau religieux fut pour ses frères un modèle accompli de perfection chrétienne. Une maladie de poitrine l'enleva de ce monde, à l'âge de vingt-cinq ans. Il mourut à Aiguebelle en odeur de sainteté, le 16 juillet 1839.

Sans nom d'auteur, *Vie du Père Marie-Ephrem, ou Histoire d'un moine de nos jours*, Avignon, Aubanel, 1842.

FERRER (Léon), né à Perpignan en 1833, fit un stage dans la pharmacie paternelle, avant d'entrer à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, où il suivit les cours du professeur Soubeiran. Une thèse sur les *Insectes vésicants*, que Léon Ferrer soutint le 27 août 1859, lui valut le diplôme de pharmacien de 1^{re} classe. Rentré à Perpignan, il prit la succession de son père et exerça la profession de pharmacien

durant quarante-trois ans. Lorsqu'en 1879, le phylloxéra fit son apparition dans le Roussillon, l'Association syndicale du département des Pyrénées-Orientales fondée pour combattre le fléau dévastateur mit Léon Ferrer à sa tête. Celui-ci employa son activité à chercher les remèdes aux maladies cryptogamiques de la vigne, à créer des pépinières de plants américains et à encourager les viticulteurs dans l'œuvre de la reconstitution du vignoble. Dès 1884, Léon Ferrer fut appelé à la présidence de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales en remplacement d'Antoine Tastu, décédé. Pendant vingt ans, il présida les séances et inspira la plupart des délibérations de cette association d'hommes lettrés. Déterminer l'œuvre de Léon Ferrer, c'est faire le bilan des travaux de la Société Agricole, depuis 1884 jusqu'en 1903. Aucune des questions intéressant l'avenir agricole et les intérêts économiques de la région n'échappa à son investigation vigilante et éclairée. Il suivit pas à pas le développement des faits, des découvertes, des lois, des règlements et des conventions internationales, et intervint avec sagacité, au moment opportun, pour indiquer le progrès à faire ou le remède à appliquer. En 1887, Léon Ferrer collabora à la création des laboratoires de chimie de Port-Vendres et de Cette, dans le but d'enrayer l'invasion des vins espagnols. Il mourut à Perpignan le 15 décembre 1903.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

FERRIER (Saint Vincent) naquit à Valence (Espagne) le 23 janvier 1355. Guillaume Ferrier, son père, et Constance Miguel, sa mère, malgré leur médiocre état de fortune, ne négligèrent rien pour développer les rares facultés qu'ils remarquèrent en lui. A douze ans, il étudia la philosophie, et à dix-sept, il passait pour avoir surpassé ses professeurs. Le 5 février 1374, il prit l'habit de Saint-Dominique. Après avoir enseigné quelque temps la philosophie aux jeunes religieux, il alla prêcher à Barcelone, et se rendit en 1384 à Lérida pour y recevoir le bonnet de docteur en théologie. Chargé en 1385 d'expliquer l'Ecriture à la cathédrale de Valence, il se livra en même temps à la prédication, et acquit une telle renommée qu'en 1391 le légat Pierre de Luna l'emmena avec lui à Paris, et qu'en 1394, devenu pape sous le nom de Benoît XIII, il le choisit pour confesseur et pour maître du sacré palais. Mais à la cour d'Avignon, Vincent Ferrier chercha autre chose que les dignités. Il eut voulu ramener l'unité dans l'Eglise. S'apercevant que ses conseils n'étaient pas suivis, il reprit en 1397 le cours de ses prédications. Allant de ville en ville et de province en province, il parcourut successivement la Provence, les provinces Alpestres, la Lombardie, le nord de l'Italie, la

Suisse, la Savoie, Lyon, Gênes, le nord et le centre de la France, la Navarre. Il se trouvait dans les pays basques, lorsque se fit l'ouverture du concile de la Réal, à Perpignan, le 15 novembre 1408. Personnellement invité par Benoît XIII à prendre part aux délibérations de ces assises ecclésiastiques, il se rendit sans retard à Perpignan, en longeant à grandes marches la chaîne des Pyrénées. Vincent Ferrier fut l'âme de ce concile. Il prononça plusieurs discours en latin, lors des premières réunions de cette assemblée, pesa sur l'esprit des Pères et entraîna la majorité vers la voie de la cession. Il quitta Perpignan avant la fin du mois de novembre : l'envoi de son propre frère Boniface au concile de Pise indique assez clairement l'orientation de son opinion. Le fond intime de sa pensée consistait à défendre en théorie la légitimité de Benoît XIII ; en pratique, il jugeait indispensable la démission de Pierre de Luna, comme nécessaire au bien général de la chrétienté. Durant son court séjour à Perpignan, le saint eut occasion de manifester le don miraculeux qu'il avait de lire dans les consciences. A côté de Benoît XIII, au concile, siégeait un ermite vénérable. Vincent le reconnut pour un de ceux qui, en Lombardie, vrais diables déguisés, répandaient contre lui toutes sortes de mauvais bruits. Il le lui fit comprendre au sortir d'une séance. Se voyant découvert, le diable lui dit : « Tais-toi, traître ; je pars d'ici, puisqu'il le faut, mais tu auras bientôt de mes nouvelles. » On apprit le lendemain que l'abbé d'une abbaye voisine (celle de Montserrat) était mort d'un mal subit et inexplicable.

Vincent Ferrier fut rappelé en Espagne par le roi Martin d'Aragon, au mois de janvier 1409. Lors de son passage à Elne, il fut pris comme arbitre pour trancher un différend élevé entre la ville et les particuliers au sujet d'un impôt qu'on devait payer à Benoît XIII. Le saint décida contre la ville. A Collioure, Vincent Ferrier devina et reçut à la profession religieuse, le bienheureux Pierre Cerda. Il parcourut l'Espagne, prêchant et convertissant les foules. La mort, le péché, l'enfer et le jugement dernier étaient ses sujets habituels. Sa voix, dominant l'auditoire, remuait profondément les âmes et inspirait la terreur. La confiance qu'il inspirait était universelle. Les peuples, les prélats, les souverains recoururent plusieurs fois à ses conseils. En 1412, il fut délégué par les états de Valence pour concourir à l'élection d'un successeur à la couronne d'Aragon. Son choix tomba sur Ferdinand de Castille, et il parvint à le faire agréer. Benoît XIII, qui après le Concile de la Réal avait choisi Tortose pour sa résidence habituelle, appela Vincent Ferrier auprès de sa personne, au début de l'année 1414. Ce pontife désirait amener à la foi chrétienne les juifs établis

en Espagne. Les conférences que le saint donna à Tortose, sous la présidence de Pierre de Luna, eurent pour résultat la conversion au catholicisme de cent vingt familles juives. Le nouveau roi d'Aragon, Ferdinand I^{er}, s'efforçait d'arriver à la pacification de l'Eglise. Après avoir tenu les cortès à Saragosse, il s'était rendu à Morella, sa résidence d'été. Il fit prier affectueusement Pierre de Luna de venir passer près de lui la belle saison. Benoît XIII se rendit à une si aimable invitation. Le roi, secondé par saint Vincent Ferrier, travailla durant cinquante jours à obtenir la démission de l'ancien pape d'Avignon, mais rien ne put fléchir son indomptable obstination. L'empereur d'Allemagne, Sigismond, pensant avec raison que l'entrevue de Pierre de Luna et du roi d'Aragon était le nœud de l'affaire du schisme d'Occident, proposa une rencontre pour le mois de juin 1415. Il avait d'abord été décidé qu'elle s'effectuerait à Nice, mais Ferdinand étant tombé malade, il fut convenu que Perpignan serait le théâtre des conférences projetées. Perpignan vit, alors, une des plus imposantes assemblées que mentionne l'histoire. Durant deux mois, les trois cours du pape, de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Aragon déployèrent leurs magnificences dans les salles du château et les rues de la ville. C'est à la présence simultanée dans Perpignan de Benoît XIII, de Sigismond et de Ferdinand I^{er} que fait allusion ce passage des goigs de Notre-Dame de la Réal :

Han visitat vostre temple
Papa, Rey, Emperador.

Du 20 septembre au 5 novembre 1415, Sigismond multiplia vainement ses entrevues avec Benoît XIII. Pierre de Luna demeurant inflexible, l'empereur le quitta brusquement, le 5 novembre, en proie à une sourde colère, sans daigner prendre congé de lui. Saint Vincent Ferrier intervint aussi auprès du Pontife et fit parler la voix du devoir. Benoît XIII n'écouta pas davantage les conseils du saint qui avait dirigé sa conscience. Il comprit toutefois que sa cause était perdue : il s'appêta à gagner Collioure où stationnaient ses galères. Le roi d'Aragon adressa une suprême mais respectueuse sommation à Pierre de Luna, le 21 novembre. Celui-ci, loin d'y obtempérer, se contenta de proférer cette phrase en mettant le pied sur son embarcation prête à lever l'ancre : Dites à votre roi de ma part : « *Me qui te feci misisti in desertum!* Moi qui t'ai fait ce que tu es, tu me jettes au désert. » L'obstiné vieillard quitta Collioure pour s'enfermer jusqu'à sa mort dans la forteresse de Peniscola, où il arriva le 1^{er} décembre. L'heure d'agir était venue. Ferdinand d'Aragon convoqua une assemblée d'évêques et de docteurs auxquels se joignirent les ambassadeurs de Castille et de Navarre, ainsi que ceux des comtés d'Armagnac et de Foix,

c'est-à-dire toute l'obédience avignonnaise. Il fut décidé que Benoît pouvant rendre la paix à l'Eglise et se refusant à la lui procurer, on était en droit de se soustraire à son autorité. Quant au vrai pape, on reconnaissait celui que le concile général de Constance allait élire. Le 6 janvier 1416, saint Vincent Ferrier lut, dans la chapelle même du château royal de Perpignan où Benoît XIII avait célébré pontificalement quelques années auparavant, l'acte de renonciation à son obédience. Ce document était signé des rois de Castille, d'Aragon et de Navarre. En 1417, Jean V, duc de Bretagne, appela saint Vincent Ferrier dans ses Etats. A la nouvelle de son approche, le duc et toute sa maison se portèrent au devant de lui et l'amènèrent à Vannes en triomphe. Vincent Ferrier mourut dans cette ville le 5 avril 1419. Il y fut inhumé dans une chapelle élevée derrière le chœur de la cathédrale. Calixte III le canonisa le 29 juin 1455 ; cependant la bulle de sa canonisation ne fut publiée que le 1^{er} octobre 1458. Les œuvres complètes de saint Vincent Ferrier furent publiées à Valence en 1591, et plusieurs de ses manuscrits sont conservés dans la bibliothèque Vaticane.

P. FAGES, *Histoire de saint Vincent Ferrier*, Paris, Maison de la Bonne Presse, sans date. — Abbé J. CAPELLE, *Le Concile de la Réal*.

FERRIOL (Barthélemy), notaire et commis au greffe du Conseil souverain du Roussillon, reçut de Louis XIV des lettres datées du 21 novembre 1683 qui lui donnaient la charge d'archiviste du Domaine avec la mission spéciale de continuer l'Inventaire général des titres, chartes ou documents que possédait l'ancienne Procuration royale. Barthélemy Ferriol reprit l'œuvre de Guillaume Domenech et de Michel Rodo. A son tour, il eut pour continuateur Joseph Bosch.

Archives des Pyr.-Or., B. 401.

FERRIOL (Sébastien), archidiacre du Vallespir, succéda en 1688 à Jérôme Pérarnau et remplit cette charge jusqu'en 1712.

Archives des Pyr.-Or., G. 508, 729, 805.

FERVEL (J. Napoléon), officier de génie en garnison dans l'Algérie, publia en 1851 : *Campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales et description topographique de cette moitié de la chaîne pyrénéenne, 1793-1794-1795*, Paris, Pillet, fils aîné, 2 vol. in-8°. Une seconde édition de cet ouvrage, augmentée d'un atlas de quinze planches, parut chez J. Dumaine, en 1861. L'auteur avait alors le grade de colonel de génie. On connaît encore de lui : *La dernière année du général Dagobert*, Perpignan, imprimerie de l'Indépendant, 1873, in-42 de 45 pages.

FIGUEROLA (Jean), imprimeur, exerça durant vingt ans, sa profession à Perpignan. Il édita, en 1671, la *Vida del venerable padre Francisco Suarez de la compañía de Jesus*, par le P. Antoine-Ignace Descamps, jésuite. Sa veuve a imprimé les ouvrages suivants : *Confessionari del benaventurat sant Thomas de Aquino*, 1477 ; *Traité de paix entre la France et l'Espagne conclue à Nimègue le 17 septembre 1678*, 1678 ; *Manual de Doctrina christiana*, de Lluís Guilla, notari public, 1685. Le 21 décembre 1690, François Vigé, beau-frère de Jean Figuerola obtint des lettres patentes de Louis XIV, qui lui conféraient le brevet d'imprimeur. Il fut le continuateur de la maison Figuerola.

COMET, *L'Imprimerie à Perpignan*.

FIMARCON (Jacques de Cassanet Tilladet Narbonne de Lomague marquis de) fut nommé commandant de la province du Roussillon en 1713, en remplacement de Jean de Quinson, décédé. Il mourut le 20 mars 1730.

Archives des Pyr.-Or., G. 242.

FINES (Jean-Pierre-Thomas), né à Perpignan le 17 mai 1805, fut ordonné prêtre en 1828. L'évêque de Perpignan, de Saunhac-Belcastel, qui venait d'inaugurer son nouveau Grand-Séminaire, confia à l'abbé Fines une chaire de professeur dans cet établissement. En 1838, celui-ci prit la direction du Petit Séminaire de Prades et la conserva jusqu'en 1847. Il avait été fait chanoine titulaire en 1843. Rappelé au Grand-Séminaire de Perpignan, en 1855, par Philippe Gerbet, le chanoine Fines enseigna de nouveau les sciences ecclésiastiques aux lévites du diocèse jusqu'en 1858, où il fut placé à la tête de cet établissement. Il fit partie du comité de rédaction qui publiait le Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, depuis l'année 1858 jusqu'en 1866. Il y inséra : *Notice biographique de Gui de Terrena ; Influence de la religion sur les beaux-arts ; Résumé en vers de l'histoire de France*, et *Carmen multimetrum ad laudem beatissimæ Virginis*, X^e et XI^e Bulletins. Il prit l'initiative de faire publier une nouvelle édition du *Regula Cleri* composée par Salamo et Gelabert. Cet ouvrage parut à Avignon en 1858 et fut tiré à un très grand nombre d'exemplaires. Le chanoine Fines qui était vicaire-général du diocèse, depuis 1855, mourut à Perpignan, le 31 décembre 1867.

Archives de l'Evêché de Perpignan.

FINES (Jacques) naquit à Perpignan en 1829. Reçu docteur en médecine, il vint s'établir dans sa ville natale, et s'adonna plus spécialement à l'étude

des sciences météorologiques et climatologiques. Dès 1862, il fut nommé président de la Commission météorologique des Pyrénées-Orientales où il recueillit la succession de Béguin. En 1863, Jacques Fines, frappé de l'influence que les agents atmosphériques exercent sur la santé publique et les récoltes, installa divers observatoires dans le département et fixa son choix sur les stations suivantes : Amélie-les-Bains, Prats-de-Mollo, la Preste, Molitg, Vernet-les-Bains, Thuès, Mont-Louis, Banyuls-sur-Mer. En 1879 furent posés les fondements de l'Observatoire de Perpignan, sur les bords de la rivière de la Tet, et dans les dépendances de la Pépinière. Le docteur Fines n'attendit pas l'achèvement de cet édifice, qui ne fut terminé qu'en 1882, pour commencer dans cet établissement en construction des observations régulières. Chaque année, depuis sa fondation, l'Observatoire de Perpignan a publié un *Bulletin météorologique annuel du département des Pyrénées-Orientales* qui est un véritable ouvrage scientifique. Dans les XXX^e et XXXI^e Bulletins, le docteur Fines a résumé les constatations faites à Perpignan durant la seconde moitié du XIX^e siècle. En 1883, il publia les *Notes sur la climatologie du Roussillon*, recueil d'observations qui font valoir les avantages climatiques du département. Jacques Fines fut le premier à trouver une formule permettant d'établir le rapport de la vitesse du vent correspondant à la hauteur. Le docteur Fines fut médecin en chef de l'hôpital civil de Perpignan, jusqu'au jour de sa mort survenue dans cette ville, le 9 septembre 1904.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

FITA (Philippe) était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1641.

Gallia christiana, VI, col. 1409.

FITALS (Antoine), peintre de Perpignan, travailla en collaboration avec Joseph Brell. Le 23 janvier 1564, il passa un marché pour peindre le retable de Saint-Michel de Pia.

Archives des Pyr.-Or., G. 838.

FLAMENVILLE (Jean Hervieux Basan de), fils de Henri Basan, marquis de Flamenville, en Normandie, et d'Agnès de Molé, était vicaire général de l'évêque de Chartres, lorsqu'il fut nommé évêque d'Elne, le 8 septembre 1695. Le même jour, il obtint du roi l'union de l'abbaye de la Réal à son évêché, union qui ne fut cependant confirmée par le pape qu'en 1701. Il fut sacré le 12 février 1696 dans l'église de Saint-Sulpice par l'archevêque Louis-Antoine de Noailles assisté des évêques de Chartres et de Castres, et le 31 mars suivant, il jura serment de fidélité

au roi. Après avoir pris possession de son siège par procureur, il entra dans son diocèse le 2 décembre de cette même année et prêta son serment à l'église Saint-Jean. Dès sa venue en Roussillon, Jean de Flamenville manifesta la volonté « de voir dans le clergé un zèle ardent pour l'instruction des enfants et des peuples ». Il fit paraître dans ce but, en 1698, un *Catéchisme diocésain*, à la place du manuel d'instruction religieuse de Nuremberg, alors en usage dans le diocèse. Court, clair et uniforme, ce catéchisme, qui a été enseigné en Roussillon jusqu'à l'arrivée d'Etienne Ramadié sur le siège d'Elne, renfermait quatre parties. La première contenait ce que le chrétien doit croire, ou le Symbole des Apôtres ; la seconde, ce qu'il doit recevoir, ou les Sacrements ; la troisième, ce qu'il doit faire, ou le Décalogue avec les commandements de l'Eglise ; la quatrième, ce qu'il doit demander, ou la prière. Un abrégé de la doctrine chrétienne fut imprimé à l'usage des petits enfants. Jean de Flamenville fut un évêque zélé, pieux, régulier et vigilant sur son troupeau et plus particulièrement sur les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Il les rassemblait le samedi de chaque semaine dans la chapelle de son palais épiscopal ; il examinait leur conduite et leur adressait des instructions appropriées à leur état de vie. Pendant un voyage qu'il fit à Paris, ce pontife demeura quelques jours au sein de la communauté de Saint-Sulpice. Une brave jardinière lui récita alors une prière qu'elle faisait journellement. C'était une périphrase de l'oraison dominicale qu'elle avait composée et qu'on a appelée depuis le *Pater de la jardinière*. Cette formule fut imprimée dans les éditions des eucologes parus sous le titre : *Journée du chrétien*. On y joignit cette note que l'évêque Jean de Flamenville en avait été édifié et que ce prélat avait avoué n'avoir jamais entendu personne si bien prier Dieu. Selon un usage immémorial en vigueur dans le diocèse d'Elne, l'évêque était constitué l'héritier de ses prêtres décédés sans testament. Le 7 janvier 1706, Jean de Flamenville céda ses droits sur la succession de Jacques Magalon, curé de Canohès, mort *ab intestat*, aux parents du défunt, « croyant, disait-il, ne pouvoir faire un meilleur usage des biens de son église que d'en faire part aux parents des prestres deffuncts sans faire testament, lesquels sont dans le besoin ». Le 12 janvier 1699, Jean de Flamenville unit à son séminaire le prieuré de Saint-Féliu-d'Aïmont. Le 7 décembre 1703, il bénit le nouveau retable de la chapelle de Notre-Dame de la Conception à Saint-Jean. Il avait obtenu de Louis XIV l'abbaye d'Arles, et, après s'en être démis en 1701, celle de Saint-Michel de Cuxa, qui fut unie à la mense épiscopale en 1704 ; mais le Saint-Siège n'autorisa point cette union. Jean de Flamen-

ville fit agrandir le palais épiscopal qui était construit derrière l'église du vieux Saint-Jean. Dès l'année 1702, il avait adressé une requête aux consuls de Perpignan dans laquelle il sollicitait de la communauté séculière la cession du pâtis de maisons qui se trouvait à l'entrée du chemin d'accès conduisant à l'évêché. Le 24 mai 1707, les édiles de Perpignan cédèrent à Jean de Flamenville la nef centrale du vieux Saint-Jean « et la croisée qui est du côté de l'Evangile, où sont situées les chapelles de Saint-Pierre, de Saint-Benoît et de Saint-André ». Les consuls se réservèrent la propriété de la nef dite *dels Correchs* « depuis la porte de cette nef qui donne devant la chapelle de Notre-Dame dels Correchs jusqu'au fond de l'église. Quant à l'évêque, il lui fut loisible de démolir ou de modifier les parties de l'édifice qui lui furent concédées. C'est ce palais aménagé par les soins de Jean de Flamenville qui servit de maison d'habitation aux évêques d'Elne jusqu'à l'arrivée de la Révolution. Ce pontife acquit encore une maison de campagne à Espira-de-l'Agly pour lui et ses successeurs. Jean de Flamenville mourut à Perpignan, le 5 janvier 1621, et quatre jours après on l'ensevelit devant le maître-autel de l'église Saint-Jean, du côté de la chapelle de Saint-Pierre. Ses armes étaient : *D'azur à deux jumelles d'argent, surmontées d'un lion du même, passant, armé, lampassé d'or.*

Archives des Pyr.-Or., G. 30, 737. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Mémoires de Jaume*.

FLERS (Charles de), né en 1736, était officier dans un régiment de cavalerie lorsqu'éclata la révolution. Il embrassa le parti des réformes, et fut, en 1791, promu au grade de maréchal de camp. En 1792, sous les ordres de Dumouriez, il se distingua dans un combat livré devant le camp de Maulde, et fut grièvement blessé. Il commanda ensuite une division de l'armée française, qui envahit la Belgique et la Hollande, et, en février 1763, il défendit courageusement Breda contre les forces supérieures des coalisés. Forcé de capituler le 2 mars, il sortit de la place avec les honneurs de la guerre, et s'enferma dans Tournay. Appelé en juillet suivant, à remplacer Servan dans le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, et n'ayant que dix mille combattants à opposer aux trente mille hommes de Ricardos Carillo, il obtint d'abord quelques succès ; mais la fortune l'abandonna bientôt. Battu à Merden et dans trois autres affaires, il vit les Espagnols s'emparer de Bellegarde et de Villefranche-du-Conflent. Ces revers lui furent imputés à crime et, malgré un avantage remporté devant Perpignan, le 17 juillet, il fut accusé de trahison, arrêté par ordre des représentants du peuple présents à

l'armée, dirigé sur Paris et enfermé au Luxembourg. Le 26 juillet 1793, de Flers avait renvoyé les enfants de l'hospice de la Miséricorde de Perpignan. Les filles furent d'abord établies à l'hôtel de la marquise de Blanes, ensuite dans le couvent de Sainte-Catherine. On plaça les garçons dans le local de l'ancienne maison des Jésuites. L'hospice fut converti en hôpital. En 1794, les garçons et les filles furent dispersés chez les habitants de la ville. Le général de Flers avait dû prendre cette mesure par suite de l'affluence toujours croissante des malades de l'armée qui remplissaient déjà toute la partie de la maison de la Miséricorde qui leur avait été cédée. Traduit devant le tribunal révolutionnaire comme complice de la prétendue *conspiration des prisons*, de Flers fut condamné à mort le 4 thermidor an II (22 juillet 1794) et guillotiné le même jour.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

FLETXA, FLECHA ou FLECCIA (Mathieu) naquit en 1481 à Prades, étudia à Barcelone et fut élève de Jean Castello, de cette ville, pour la musique. Il fut maître de musique des Infants de Castille et mourut à l'âge de 72 ans, au monastère de Poblet, en Catalogne. Ses œuvres musicales ont été recueillies par son neveu et publiées sous ce titre : *Las Enseladas de Flecha, musico de capilla que fue maestro de los serenissimos Infantes de Castilla, recopiladas por Fr. Matheo Flecha su sobrino con algunas suias y de otros autores por el mismo corregidas*, Prague, 1581.

Arthur POUJIN, *Supplément à la Biographie universelle des musiciens*.

FLETXA, FLECHA ou FLECCIA (Mathieu), neveu du précédent naquit à Prades vers 1520 et fit ses études musicales sous la direction de son oncle. Il prit l'habit de l'ordre du Carmel à Valence, et de là fut transféré, en 1569, au couvent de La Portella, en Catalogne. Il devint un musicien de renom et le maître de chapelle de l'empereur Charles-Quint qui l'estimait beaucoup. Le Pape Sixte-Quint appréciait aussi son talent. Après l'abdication de l'Empereur, il vécut quelques années dans un couvent de la Hongrie. En 1599, il retourna dans sa patrie et se retira dans une abbaye de Bénédictins, à Solsona, petite ville de la Catalogne, où il mourut le 20 février 1604. Les ouvrages de sa composition connus sont : *Madrigali a quattro e cinque voci, con uno a sesta e un dialogo a otto, novamente composito*, libro primo. In Venezia appresso d'Ant. Gardano, 1568, in-4° ; *Libro de musica de punto* (Traité de l'usage du point dans la musique), Prague, 1581, in-4° ; *Divinarum completarum psalmi, lectio brevis, Salve regina cum aliquibus mottetis*, Prague, 1581, in-4° ;

Las Enseladas de Flecha musico de capella que fue de los serenissimos Infantes de Castilla recopiladas por Fr. Matheo Flecha su sobrino con algunas suias y de otros autores por el mismo corregidas, Prague, 1581.

Dans les Ephémérides de son *Calendario historico-musical*, Soriano Fuentes enregistre, à la date du 6 décembre 1561, la première représentation au Palais royal de Madrid, d'un opéra espagnol intitulé *El Parnaso* dont la musique aurait été écrite par ce compositeur. S'il en est ainsi, c'est probablement là le premier ouvrage de ce genre qui ait vu le jour en Espagne. Le portrait de ce musicien, peint à l'huile, se trouve aujourd'hui dans la salle des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Madrid, catalogué sous le numéro 4. Sur le dos du cadre, on lit cette inscription : Flecha, musico de Felipe II.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Arthur POUJIN, *Supplément à la Biographie universelle des musiciens*.

FOIX ET DE BIGORRE (Jean de), fils et successeur de Jean de Grailly, comte de Foix et de Candale, fut le premier des princes de Foix, qui renonça, en 1436, et sur la demande du roi, à la qualification de *comte par la grâce de Dieu*. Le 26 décembre 1447, il acheta de Pierre de Tinnières la vicomté de Narbonne. Il rendit d'éminents services à Charles VII dans les guerres de Guienne. Son beau-père, Jean II, roi d'Aragon et de Navarre, le déclara, en 1455, son successeur au trône de ce dernier royaume, après avoir deshérité l'infortuné don Carlos, prince de Viane, son fils aîné. En 1458, Charles VII conféra à Jean de Foix, comte de Candale, la dignité de pair, et lui donna pour son fils aîné, Gaston, comte de Castellbó, la main de Madeleine de France. Louis XI ajouta encore à ses faveurs. Jean de Foix était cependant un des ministres de Charles VII dont le roi avait le plus éprouvé l'inimitié ; mais il faisait le plus grand cas de son habileté. C'était par une suite de forfaits que le comte espérait assurer à sa femme la couronne de Navarre. Pour les accomplir, il avait besoin de l'appui de Louis XI. Le voyage de ce prince dans les provinces du midi servit à resserrer leur alliance. Jean fut l'intermédiaire du traité d'alliance conclu, en 1462, entre son beau-père et le roi de France, et fut chargé de délivrer la reine d'Aragon, assiégée dans Gérone. A peine était-il revenu de cette expédition, que Louis XI, pour conserver l'affection du comte, lui donna, le 24 mai 1463, la seigneurie de Carcassonne. Louis XI nomma le comte de Foix capitaine-général de ses troupes qu'il envoya au secours du roi de Navarre. Jean de Foix s'empara du Roussillon. Le roi lui donna l'investiture de ce comté avec celui de

Cerdagne. Des lettres-patentes de Louis XI firent donation au comte de Candale « de tous les biens appartenans aux cathalans, ses ennemis, qui seront trouvés dans les dits comtés ». Malgré ces faveurs, Jean de Foix abandonna, en 1471, le parti de Louis XI. Le duc de Bretagne, qui venait d'épouser une des filles du comte, le fit entrer dans la ligue formée par lui et Charles, duc de Guienne, contre le trône de France. Quand la mort du frère du roi, survenue le 21 mai 1472, eut désorganisé ce parti, Jean passa en Navarre pour s'y mettre à la tête des ennemis de son beau-père ; mais il mourut deux mois après. Jean de Foix avait épousé, en 1434, Eléonore de Navarre, qui lui apporta en dot la Navarre. Cette union fit monter les comtes de Foix sur un trône royal et la maison de Foix-Grailly se confondit, à partir de cette époque, dans celle de Navarre.

Archives des Pyr.-Or., B. 257, 283, 286, 290, 291, 292, 409. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

FOIX ET DE BÉARN (Gaston de), damoiseau de Perpignan, hérita, en 1602, la seigneurie de Sorède, de Raphaël-Antoine Devi, mort sans postérité. Le 7 septembre 1621, il revendiqua à l'archidiacre de Vallespir, Montserrat Boixo, les anciennes prétentions de ses prédécesseurs sur le château d'Ultrera. Il avait fait placer dans cette forteresse plusieurs hommes en armes, afin d'empêcher que l'archidiacre de Vallespir n'y célébrât les fêtes de la Vierge. Celui-ci prenant un certain nombre de gens portant arquebuses et mousquetons, se rendit en personne au château, où il fit d'abord prisonniers les hommes du seigneur. Après les avoir désarmés, il les fit mettre dehors et ferma les portes du château. A la nouvelle de cette équipée, Gaston de Foix et de Béarn, se rendit à la forteresse d'Ultrera, accompagné de son frère Antoine, de gardes et de vassaux armés, pour demander raison à l'archidiacre. La poignée d'hommes du seigneur de Sorède fut arrêtée à distance par les vedettes de Montserrat Boixo. Après de multiples pourparlers entre assiégés et assiégeants, les nobles Gaston et Antoine de Foix et de Béarn battirent en retraite avec leur troupe, tout en proférant à haute voix des paroles discourtoises. Les gens de l'archidiacre tirèrent des coups de feu du haut des murs et des meurtrières sur la bande en fuite. Celle-ci riposta, tout en effectuant sa retraite. A la nouvelle de cette guerre intestine, le viguier de Vallespir se décida à intervenir. Il sollicita de l'archidiacre le libre accès du château d'Ultrera. Mal lui en prit. Montserrat Boixo, fier de son premier succès, menaçait de recommencer une nouvelle attaque, lorsqu'il dût céder aux inhibitions et aux défenses formelles qui lui furent faites par le gouverneur de

la province. Cette affaire fut portée au tribunal de Pierre de Puigmany y Funes, abbé de Saint-Michel de Cuxa, qui prononça en faveur de Montserrat Boixo. En 1667, un semblable conflit s'éleva entre Jérôme Perarnau, archidiacre de Vallespir, et François de Foix et de Béarn, seigneur de Sorède ; mais on n'en vint pas aux coups de feu. L'excommunication fut lancée contre le seigneur et ses agents, et le Conseil souverain eut à connaître un procès entre ces deux parties, qui fut décidé en faveur de l'archidiacre de Vallespir. Dans la campagne de 1675, un corps de troupes de l'armée de Schomberg s'empara du château d'Ultrera qui tenait pour l'Espagne. Jeanne de Béarn et de Vilaplana, dame de Sorède, obtint, par son crédit, de Le Bret, commandant des troupes françaises, l'image de la Vierge de Notre-Dame du Château, ses robes, les cloches et les ornements de la chapelle. La statue, transportée à Sorède, fut retrouvée miraculeusement dans son ancienne église à Ultrera, d'après les données de la tradition. Par les soins de Jeanne de Béarn, une nouvelle chapelle fut érigée sur le territoire de Sorède, non loin du vieux château.

Archives des Pyr.-Or., B. 384. — *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, année 1835. — HENRY, *Guide en Roussillon*. — L. JUST, *Ermittages du diocèse de Perpignan*.

FONCALDO (Placide) était abbé de Saint-Génis en 1645. Des événements politiques provoqués par la guerre de Catalogne le déterminèrent à abandonner le siège abbatial.

Gallia christiana, VI, col. 1109.

FONGAVADO (Louis de) était prêtre et religieux du monastère de Saint-Génis-des-Fontaines, lorsqu'il fut élu abbé par les moines de ce couvent, sans qu'ils eussent obtenu le consentement de l'abbé de Montserrat. Cette élection fut annulée par une sentence du grand conseil, prononcée le 7 octobre 1724, qui assura à l'abbé de Montserrat le droit de nommer tous les trois ans les abbés de Saint-Génis, selon la règle de la congrégation de Valladolid, pourvu qu'ils fussent français et choisis parmi les religieux profès de l'abbaye. La même sentence accorda à l'abbé Louis de Fongavado, le droit d'être reçu dans un monastère de son ordre, à lui désigné par l'évêque d'Elne, et lui assigna une rente annuelle de cinq cents livres sur les revenus de Saint-Génis.

Gallia christiana, VI, col. 1109.

FONT (Michel), archidiacre de Vallespir, porta une sentence, le 15 novembre 1569, par laquelle il condamnait les héritiers de Loup Martinez de La Gunilla, évêque d'Elne défunt, à payer à son successeur Pierre Coma, cinquante livres, parce que ce

prélat, bien qu'il fut dans l'obligation de dépenser le quart de ses revenus pour l'entretien des bâtiments épiscopaux, n'y avait fait aucune réparation et les avait laissés dans le plus complet dénûment. En 1506, l'archidiacre Michel Font était officiel pour le chapitre d'Elne, *sede vacante*.

Archives des Pyr.-Or., 48, 116.

FONT (Joseph-François-Antoine), né à Prades, le 14 juin 1831, fut nommé desservant de Caudiès-de-Conflent, le 1^{er} juin 1858. Le 1^{er} décembre suivant, il devint vicaire de Vinça et occupa ce poste jusqu'au 1^{er} mai 1865, date à laquelle il obtint la succursale de Codalet. Durant dix-sept ans il dirigea cette paroisse. Il consacra les loisirs du ministère pastoral à réunir des matériaux historiques sur la célèbre abbaye de Saint-Michel de Cuxa, située sur le rayon du domaine spirituel qui lui était confié. En 1881, il mit en valeur le fruit de ses patientes recherches, en éditant *l'Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*, in-8° de 500 pages, Perpignan, Comet. L'année suivante, l'administration diocésaine désigna François Font pour la cure de Port-Vendres. Son zèle eut à se déployer dans l'œuvre de la construction de l'église paroissiale de cette ville maritime. François Font fut élevé à la dignité de curé-doyen de Prats-de-Molló, le 1^{er} février 1890. Le 1^{er} juillet 1891, il fut appelé à la cure de Saint-Joseph de Perpignan, où il parvint, en quelques années, à édifier l'église actuelle dans le quartier de la Gare. La restauration de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou effectuée avec un goût sûr par Mgr de Carsalade du Pont, évêque d'Elne, fournit l'occasion à François Font de mettre au jour, en 1904, *l'Histoire de l'abbaye royale de Saint-Martin du Canigou*, Perpignan, Charles Latrobe, in-8° de 175 pages. François Font qui était chanoine honoraire du diocèse de Perpignan, mourut le 16 octobre 1907.

Archives de l'Evêché de Perpignan.

FONTANELLA (Jean-Pierre), remarquable jurisconsulte, naquit en 1576 à Olot, fut fait citoyen de Barcelone alors que nul de ses collègues ne l'égalait en science juridique. Les conseillers de cette ville l'envoyèrent siéger aux cortès de Madrid en 1621. Fontanella écrivit de 1639 à 1645 les *Sacri senatûs Cathalonix decisiones* ; mais le livre qui lui donne le plus de notoriété aux yeux de la postérité, est le fameux traité *De pactis nuptialibus, sive de capitulis matrimonialibus tractatus*. Xaupi dit que la méthode de cet ouvrage est singulière. L'auteur y explique toutes les clauses qui peuvent se produire dans les contrats de mariage, etc. Fontanella préparait un autre ouvrage intitulé : *Testamentum illius tractatus*,

mais la mort le surprit avant qu'il put le mettre au jour.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

FONTANELLA (Joseph), fils aîné du précédent, fut d'abord professeur en droit civil et en droit canonique à l'Université de Barcelone. Lors de la révolution catalane de 1640, Joseph Fontanella s'attacha à la France. Il fut envoyé par Louis XIV au congrès de Munster pour y ménager les intérêts de sa patrie et y soutenir les droits du roi sur la Catalogne. En 1648, Fontanella se trouvait à Perpignan, mais il ne se fixa définitivement dans cette ville que quatre ans plus tard, quand Barcelone se remit sous la domination espagnole. Après avoir donné à Fontanella la vicomté de Canet, en avril 1649, Louis XIV le nomma régent de la chancellerie de Catalogne, Roussillon et Cerdagne et président de la Royale audience. Des lettres du roi de France, en date du 10 juin 1653, lui attribuèrent quatre mille livres sur les revenus de Villelongue-de-la-Salanque. En 1660, lors de la création du Conseil souverain du Roussillon, il fut nommé avec le célèbre Sagarre, président à mortier de ce tribunal suprême. Les services qu'il avait rendus à la couronne de France, son savoir et sa compétence en matière juridique, l'avaient désigné pour être à la tête de la magistrature roussillonnaise. Il occupa cette brillante situation jusqu'au jour de sa mort, survenue en 1680.

Joseph Fontanella laissa un fils, François, et une fille, Marie-Angélique. Celle-ci épousa Charles d'Alemany de Bellpuig, partisan de la domination française. En vertu de lettres-patentes datées de Saint-Germain en Laye, l'an 1649, le gendre de Joseph Fontanella fut mis en possession de biens patrimoniaux de Raymond de Çagarriga. Le traité des Pyrénées, en 1659, stipula que les biens confisqués aux rebelles catalans seraient rendus à leurs propriétaires respectifs. Comme Raymond de Çagarriga se trouvait alors en Amérique, Marie-Angélique Fontanella, veuve de Charles d'Alemany, continua de jouir des biens de son parent, le capitaine-général des provinces de Sainte-Marthe et de Rio de la Hacha (République Argentine actuelle). Après le traité d'Aix-la-Chapelle, Raymond de Çagarriga de Lapuente, fils du précédent, entra en possession de ses domaines patrimoniaux, à dater du 1^{er} janvier 1670. Ce jour-là même, Charles de Ros d'Ortaffa, neveu et fondé de pouvoirs de Marie-Angélique, fit acte de prise de possession de ces mêmes biens. Un procès s'en suivit et les propriétés de Raymond de Çagarriga de Lapuente furent mises sous séquestre. Ce ne fut que le 7 avril 1683 que le Conseil souverain de

Roussillon rendit un arrêt attribuant le patrimoine de sa famille à Raymond de Çagarriga de Lapuente.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401. — Archives de la famille de Çagarriga. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — *Mémoires de Jaume*. — ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France*.

FONTANELLA (François), fils cadet de Jean-Pierre Fontanella, docteur en théologie, fut nommé prieur du couvent des Dominicains de Perpignan, en 1673, après la mort de Vincent de Margarit, évêque d'Elne. Il prêcha quatre stations quadragésimales à la cathédrale de Perpignan, en 1674, 1675, 1676 et 1678. Son humilité lui fit déposer les honneurs du supériorat ; c'est pourquoi il mourut simple frère-lai dans le couvent de Sainte-Catherine de Barcelone. François Fontanella est connu comme un des meilleurs poètes catalans. On a réuni une partie de ses poésies en un volume in-4° qui a pour titre : *Diversio per los alumnos del Parnás català : obras poeticas de Francisco Fontanella*. Il en existe un grand nombre d'inédites dans la bibliothèque de l'évêché de Barcelone.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — *Mémoires de Jaume*. — *Semaine religieuse de Perpignan*, avril 1898.

FONTCUBERTA (Bérenger de), chevalier, fut nommé par Alphonse V, précepteur du Mas-Deu. Il servit de caution pour un bracelet ou collier d'or du poids de six marcs d'or, dans lequel étaient enchâssés quatre-vingt perles et seize *balaix* que le roi d'Aragon offrit à Laurent Taqui, bourgeois de Perpignan, en reconnaissance d'une dette de quinze mille florins d'or. Bérenger de Fontcuberta fut fait encore commandeur de Spluga de Francoli et lieutenant-général du prieur de Catalogne. Son frère, Pierre de Fontcuberta fut bailli de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 232, 236, 257.

FORMIT, de Perpignan, troubadour, adopta la langue provençale. On ne connaît de lui que le premier couplet d'une de ses chansons ; il est ainsi conçu :

Un dolz desirs amoros
Ses en mon fin cor assis,
Dompna, que m'veu devez vos
A cui sui del tot achis
Qu'en pensam voi noich e dia
Lo vostre cors care gent
E'l bel dolz esgard plaren
E vostr'avinen coindia.

RAYNOUARD, *Choix de poésies originales des troubadours*.

FORNER (Bernard), chanoine d'Elne, fut nommé évêque de ce diocèse par le pape Clément VI, le 14 août 1348. Il promit de payer les *services* le 19 septembre de la même année. Le pape lui ayant

permis de se faire consacrer par le prélat de son choix, il s'adressa à Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne, qui le sacra le 12 octobre 1348. Le 25 novembre suivant, Bernard Forner promulgua un statut sur la célébration de la messe au maître-autel de Saint-Jean de Perpignan. Il jura obéissance à l'archevêque de Narbonne le 2 janvier 1349. Le 25 février, il fut nommé avec Gilbert, évêque de Carcassonne, exécuteur du testament de Gaucelin Dejean, évêque et cardinal d'Albane. Le 18 mai 1349, le procureur de l'abbé de La Grasse appela au Saint-Siège d'un jugement rendu par l'archevêque de Narbonne en faveur de l'évêque d'Elne Bernard qu'il accusait d'avoir violé les droits du monastère. Bernard Forner mourut le 15 janvier 1350.

Archives des Pyr.-Or., G. 245. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

FORNER (Marcel) fut nommé châtelain de Bellegarde par Philippe II. A sa mort, il fut remplacé à ce poste par Garaud de Sant-Marti.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 375.

FORNIER, nommé professeur de droit français à l'Université de Perpignan en 1706, exerça cette profession jusqu'à sa mort survenue en 1756. Il fit paraître à Perpignan, en 1701, un volume intitulé : *Les Devoirs des Juges*, in-12.

Mémoires de Jaume. — FOURQUET, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan*.

FORTANER (François - Thomas - Joseph - Henri), né le 15 juillet 1765, était fils de Joseph Fortaner, procureur de l'amirauté de Collioure et de Anne Marès. Il fut pourvu d'un bénéfice ecclésiastique à l'autel du Saint-Sacrement de l'église Saint-Jacques de Perpignan, en 1785. Après la Révolution, il devint desservant, puis vicaire de la cathédrale Saint-Jean. En 1824, à l'occasion de la nomination de l'évêque de Saunhac-Belcastel au siège d'Elne, Joseph Fortaner publia une *Notice ecclésiastique sur le Roussillon, suivie du catalogue des évêques d'Elne*, Perpignan, Antoinette Tastu, in-8°. Dans une petite introduction à l'ouvrage, l'auteur avoue avoir « pris pour guide M. de Marca, et pour la série des évêques d'Elne, les auteurs du *Gallia christiana* ». En 1826, Joseph Fortaner fut nommé chanoine honoraire et succursaliste du Faubourg des Tanneries. Il mourut le 20 décembre 1845.

Archives communales GG. 154. — Archives des Pyr.-Or., G. 559. — Archives de l'Evêché de Perpignan.

FORTANET (Xavier), brodeur de Perpignan, travaillait pour les vestiaires des églises du diocèse d'Elne, en 1540.

Archives des Pyr.-Or., G. 783.

FORTIA-DURBAN (François de), sieur de Salètes, né à Avignon, en 1631, était le douzième enfant de Louis de Fortia-Durban, viguier d'Avignon. Il fut capitaine dans le régiment de la Marine et se distingua au service du roi, dans le combat du Faubourg Saint-Antoine de Paris, le 2 juillet 1652. Il assista aussi aux sièges d'Etampes, Montmédy, Dunkerque, Gravelines et à la bataille des Dunes. Elevé au commandement du régiment Dauphin-infanterie, il prit une part active aux guerres de Catalogne, et se distingua surtout aux sièges de Bellegarde et de Puigcerda où il remplissait les fonctions d'ingénieur. Lors de la conquête de la Catalogne, Louis XIV lui inféoda les bourgs de Fortia et de Fortianès, situés sur le golfe de Roses, qui avaient appartenu à ses ancêtres. (La quatrième femme de Pierre le Cérémonieux était de la maison de Fortia). Le roi de France nomma en même temps François de Fortia major de brigade. Ce fut au talent d'ingénieur qu'il révéla au siège de Puigcerda qu'il dût d'être chargé de la construction de la place de Mont-Louis, dont Vauban avait donné le plan. Après la paix de 1679, François de Fortia-Durban, fut créé gouverneur de Mont-Louis au traitement de douze mille livres. Le projet de construction de cette place forte une fois arrêté, le gouverneur de Mont-Louis fit mettre la main à l'œuvre en 1681. Il demeura à ce poste jusqu'à sa mort arrivée en 1700. C'est de lui qu'il est question dans l'ode de Saint-Geniès intitulée : *Ad Petronium Mascaronem in obitum Franc. Fortiæ Balmœi*.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — HENRY, *Le Guide en Roussillon*.

FOSSA (François de) naquit à Perpignan le 21 juillet 1726. Son père, qui était inscrit comme avocat au barreau du Conseil souverain du Roussillon, lui avait inspiré, avec le goût des études juridiques, l'amour de son honorable profession. Avec un tel maître, les progrès du jeune Fossa dans la science de la jurisprudence furent si rapides, qu'à l'âge de dix-huit ans à peine, il disputait une chaire de droit civil dans l'Université de sa ville natale. Elle lui aurait même été adjugée, s'il avait eu l'âge requis. Deux ans après, en 1846, le talent supérieur qu'il déploya dans un autre concours pour l'obtention de la chaire de droit canonique, lui mérita la faveur spéciale d'une dispense d'âge pour l'occuper. François Fossa devint en peu de temps l'oracle du barreau perpignanais : on rapporte même que d'Aguesseau le comptait au nombre des plus éminents jurisconsultes du royaume. En 1759, il était doyen de la faculté de droit et recteur de l'Université où il donnait ses doctes leçons. Ses cours manuscrits témoignent d'une connaissance approfondie du droit

ecclésiastique; l'exposé est sobre et lumineux; l'expression claire, élégante même; le fond imprégné des idées gallicanes, propre à plaire aux esprits du temps. Mais il y avait en Fossa comme une double personnalité: le professeur était un véritable érudit en matière d'histoire locale. Ses connaissances étaient très étendues et son jugement des plus sûrs. Ces rares qualités déterminèrent les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates* à solliciter sa coopération à ce grand ouvrage. Fossa se montra digne d'un tel choix par les mémoires qu'il fournit sur la chronologie des comtes de Roussillon, de Cerdagne, de Besalu et d'Empuries. Un procès long et retentissant, commencé dès 1738, entre les nobles et les bourgeois honorés de Perpignan, engagea Fossa, défenseur des premiers, dans d'interminables recherches très précieuses pour l'histoire du pays. Il en consigna le résultat dans les *Observations historiques et critiques sur le droit public de Catalogne et de Roussillon*. Cet ouvrage, édité à Perpignan en 1770, était une réplique aux *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone* publiées par l'abbé Xaupi, sept ans auparavant. Loin de se rendre aux raisons de son contradicteur, Xaupi refit son livre, et il en publia une seconde édition en 3 volumes, l'année 1776. Fossa ne fit pas attendre la réponse. Elle parut l'année suivante sous le titre: *Mémoire pour l'ordre des avocats de Perpignan*. Cette dernière œuvre, au dire de M. Brutails, « dénote des qualités maîtresses, de la puissance de travail, de la subtilité, la pratique des affaires... Mais à côté de ces avantages, on trouve de graves imperfections: Fossa est un érudit plutôt qu'un savant, un plaideur bien plus qu'un historien; il n'a pas le sens historique du droit; il cherche avant tout à prouver sa thèse, même en modifiant un peu la portée des documents ». Un autre mémoire de Fossa intitulé: *Réponse pour le marquis d'Oms au mémoire du sieur Berteau* (sur les eaux de sa seigneurie de Suréda) parut en 1777, à Perpignan. Mais les écrits qu'il a mis au jour ne constituent que la mineure partie de ceux qui sont sortis de sa plume. Le doyen de la faculté de droit avait tracé l'esquisse et rédigé le recueil diplomatique d'une *Histoire du Roussillon* qui est demeurée inédite. Il avait encore écrit un volumineux traité sur le *Franc-alleu de Roussillon et de Catalogne*. Fossa ne mit la dernière main à cet important travail qu'au bout de vingt années consacrées à la recherche et à la lecture d'un millier de chartes, dont la plupart des originaux n'existent plus de nos jours. Il en avait envoyé une superbe collection au dépôt des chartes du roi, à Paris. Fossa comptait au nombre des membres de l'Académie des Belles-Lettres de Barcelone. Louis XVI l'avait anobli, et il avait reçu encore de ce monarque le cordon de Saint-

Michel. Homme de lettres, jurisconsulte consommé, Fossa fut encore un admirable philanthrope. Son nom paraît sur la liste des administrateurs de l'hôpital Saint-Jean, durant une longue période de vingt-six ans (1758-1784). Fossa mourut à Perpignan, le 6 août 1789, dès les premiers jours de la Révolution.

Archives communales de Perpignan, GG. 189. — Annuaire de 1834. — *Mémoires de Jaume*. — BRUTAILS, *Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon* (préface). — Abbé TORREILLES, *L'Université de Perpignan*.

FOUCHIER (E. de), capitaine au 25^e de ligne, a publié: *Un poitevin en Roussillon au XV^e siècle*, ou *Notice sur Charles de Saint-Gelais, évêque d'Elne (1470-1475)*, dans le XXVII^e volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*; la *Sphragistique roussillonnaise* ou *Iconographie de certains sceaux autrefois en usage dans les comtés de Roussillon et Cerdagne*. Cette étude a paru dans le XIII^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

FOURQUET (Jean-Antoine-Damien-Patrice), né à Perpignan le 13 novembre 1808, fut libraire-éditeur avant de remplir les fonctions de bibliothécaire de la ville de Perpignan. Il a fait paraître successivement: *Analyse des œuvres théologiques de M. B. Philip, chanoine-titulaire, vicaire-général du diocèse de Perpignan*, Paris et Perpignan, 1849, in-8°; *Analyse des poésies de M. J. Argiot*, Paris et Perpignan, 1851, in-8°; *Etude sur le caractère et les poésies de M. P. Batlle, suivie de ses Inspirations de la Nuit*, œuvre posthume, Paris et Perpignan, 1866, in-8°; *Neuvaine en l'honneur de Saint-François de Paule, suivie du vœu, ode*, Perpignan, 1860, in-12 (une seconde édition de cet opuscule parut en 1867); *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la Bibliothèque communale de Perpignan*, in-8° de 472 pages. Antoine Fourquet mourut à Perpignan le 25 novembre 1872.

Archives de l'Etat civil de Perpignan.

FOXA (Jean de), fils de Bernard-Guillaume et d'Ermessende, licencié en droit de Perpignan, épousa la Marquesa de Banyuls. Un fils, du nom de Louis, naquit de ce mariage.

Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres*.

FOXA (Louis de), fils du précédent, fut lieutenant des procureurs royaux Charles d'Oms, Pierre Granier, Michel dez Vivers, durant le temps de l'occupation française du Roussillon par Louis XI.

Archives des Pyr.-Or., B. 288, 407, 408.

FRAISSE (François) naquit le 20 juin 1800. Il était, par sa mère, neveu de Léonard, le coiffeur de la

reine Marie-Antoinette. Celui-ci, après l'arrestation de Louis XVI, enleva les diamants de la couronne et les remit au comte de Provence, alors en Russie. Fraisse commença ses études à Perpignan, et alla les terminer à Paris auprès de son oncle Frion, inspecteur de l'École des Beaux-Arts. Après avoir suivi les cours de peinture et de musique de cet établissement artistique, Fraisse rentra à Perpignan pour y recueillir la succession de son grand-père dans le commerce des meubles et des objets d'art. Nommé conseiller municipal de Perpignan, avant 1830, il ne cessa point, depuis cette époque jusqu'en 1848, d'être un des membres les plus actifs des commissions administratives. Il fonda à Perpignan l'École industrielle, dans le but de vulgariser les inventions et les perfectionnements du dehors. En 1840, il creusa, le premier, un puits artésien ; son initiative, couronnée de succès, rencontra de nombreux imitateurs. Fraisse fut un des fondateurs de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales et publia dans son bulletin plusieurs petits travaux. Il s'occupa, non sans quelque distinction, d'agriculture, et créa une des premières pépinières du département. Ruiné à la suite d'une entreprise d'exploitation des marbres des Pyrénées, il obtint une place dans les postes, à Privas. Nommé directeur de cette administration à Cette, il ne tarda pas à donner sa démission. Fraisse rentra, en 1863, dans le commerce, à Cette. Les électeurs de cette ville le nommèrent membre du Conseil général. Des revers de famille précipitèrent sa mort qui arriva le 18 août 1873.

XXI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

FREDULON I, évêque d'Elne, assista au concile qui fut réuni au Puy-en-Velay pour remédier, par l'établissement de la *Paix de Dieu*, au désordre des mœurs et des guerres privées dans tous les diocèses, dont les évêques se trouvaient à cette assemblée qui, d'après dom Mabillon et le P. Longueval, eut lieu en 994. Le même évêque figure comme témoin dans un acte du 22 octobre 995, par lequel la vicomtesse Ermessinde confie à Aigo, archidiacre de Narbonne, la surveillance et l'administration de certains alleux qu'elle donnait au chapitre métropolitain. Le 9 décembre 996, Ermetrude et Gérard, son fils, donnèrent à Fredulon l'alleu de Vilanova avec l'église, pour en jouir après leur décès.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

FREDULON II, évêque d'Elne, reçut engagement, le 9 décembre 1003, d'un alleu à Ortafa que fit Udalgar, prêtre. Le 30 octobre 1004, Frédulon consentit et apposa sa signature, avec d'autres personna-

ges, à un acte de session fait par Ermengaud, archevêque de Narbonne, à Guifred, abbé de Cuxa, d'un alleu appelé *Cauchène* qui appartenait à l'abbaye de Saint-Laurent unie à l'archevêché. Le 24 janvier 1007, il autorisa, en sa qualité d'évêque d'Elne, la vente d'une partie de l'eau du territoire de Saint-Jean-pla-de-corts à Gaufred, Adalbert et autres. Cette même année, Guifred, comte de Cerdagne, jeta les premiers fondements du monastère de Saint-Martin-du-Canigou.

PUIGGARI, *op. cit.*

FREIXA (Michel de), de Montesquieu, fut nommé, le 18 février 1642, par le lieutenant-général de Catalogne Urbain de Maillé, aux fonctions de lieutenant du procureur royal. Des lettres-patentes de Louis XIII lui concédèrent aussi les titres de noblesse. Il était seigneur de Tatzo-d'Amont, et des donations de rentes lui furent successivement octroyées, le 28 novembre 1653 et au mois de janvier 1654, sur les biens des nommés Acézat, de Villefranche-du-Conflent, Malla, de Conanglell et Frédéric Meca. Il mourut le 27 février 1654, et eut pour successeur dans son emploi François Coronat, bourgeois honoré de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 446.

FRENER (Bernard), peintre de Perpignan, appartenait à une maison dont l'appellation patronymique désigne un ouvrier en freins ou brides de chevaux. L'histoire connaît quatre générations de cette famille qui a existé à Perpignan dans l'espace d'un siècle (1286-1377). Le chef de la famille semble avoir été un nommé *Jean*, dont la profession n'est sans doute indiquée que par le nom de *Frenerius*, pris comme nom de famille par ses descendants ; sa femme s'appelait *Andréua*, et ils étaient tous les deux décédés avant l'an 1286. Les actes de l'époque mentionnent trois de leurs fils, Bernard, Raymond et Jean.

Bernard Frener faisait déjà une vente de selles et de brides pour 237 sols 6 deniers à Guillaume de Clayra, le 17 mars 1265. Il faisait une autre vente d'articles de même nature au chevalier Raymond de Palauda le 6 octobre 1276. Mais, outre la sellerie et freinerie, il exerçait aussi le métier de peintre, comme on le voit par un acte d'affermé qu'il consentit, d'accord avec son épouse *Guillema*, en janvier 1277. Par cet acte, il louait à Jean d'Alénia, barbier, un ouvroir contigu à sa maison sise dans Perpignan, avec la réserve expresse que le preneur ne fournirait à personne le moyen de lui faire concurrence, c'est-à-dire qu'il ne pourrait sous-louer l'ouvroir à aucune personne exerçant son métier de freinerie, de sellerie

ou de peinture. Bernard Frener laissa deux fils du nom de Jean et Vidal.

ALART, *Notices historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

FRENER (Raymond), frère du précédent, est qualifié de peintre dès l'an 1283, bien qu'il exerçât en même temps la profession de sellier ainsi que son frère, auquel il paraît avoir succédé durant la minorité de ses enfants. Il était associé avec deux autres peintres, car le 8 septembre 1283, Jean d'Oliva et son fils Bérenger d'Oliva, d'Ullastret en Catalogne, s'engagèrent à travailler durant cinq années de leur métier de sellier pour le compte de R. de Crou, sellier, de Raymond Frener, peintre, et d'Amfos de Bruges, peintre, moyennant un prix fait de 3 sols 9 deniers pour chaque selle de cheval, 2 sols 6 deniers pour chaque selle de palafroi peinte et 3 sols et 3 oboles pour chaque selle à bât et selle nue de palafroi.

Le 1^{er} septembre 1286, Jean Frener, clerc, âgé de plus de 25 ans, fils de défunts Jean Frener et de dame Andréua, son épouse, de Perpignan, fit donation à son frère Raymond Frener, peintre, de ses droits sur la maison de leur père située au Puig de Saint-Jacques, ladite maison confrontant avec la place dudit Puig, avec deux rues, avec les maisons qui furent de feu Lodrigo, peintre, et avec tenance de Jean et Vidal, leurs neveux, fils de leur frère Bernard Frener.

On retrouve encore les mêmes Raymond et Jean Frener, à la date du 13 février 1293, réclamant diverses sommes du domaine royal qui avait confisqué les biens de Dalmau de Castellnou et de son fils Guillemo, à la suite de l'expédition du roi de France Philippe III en Roussillon. Le premier réclamant une créance de 23 sols de Malgone dus pour des armes ou armoiries qu'il a faites pour ces deux nobles personnages, le second une dette de 1008 sols 5 deniers de la même monnaie, pour une paire d'éperons dorés qu'il leur avait vendue, et pour d'autres articles de son métier de freinerie qu'il leur avait faits.

Un dernier acte nous fait connaître les noms de l'épouse du peintre Raymond et de leurs deux fils. C'est une vente faite le 9 janvier 1300, par laquelle Raymond Frener, peintre, habitant de Perpignan, cède à Arnald Massot, sacristain de Saint-Jean, une rente annuelle de 60 sols barcelonnais qu'il recevait sur quatre maisons contiguës à lui appartenant, situées au Puig Saint-Jacques, confrontées avec les maisons de Jean Frener, frère du vendeur, de Jacques Lodrigo, peintre, et autres tenanciers, pour le prix de onze cents sols. La vente fut consentie et

confirmée par Jean Frener et Bernard Frener, sellier, frères, fils de Raymond et par Guillema, son épouse.

ALART, *op. cit.*

FRENER (Jean), peintre de Perpignan, était fils du précédent. Il épousa Ricsende qui lui survécut et dont il eut un enfant, Bernard. Celui-ci exerça le métier de pareur et mourut avant sa mère.

ALART, *op. cit.*

FRESSE-MONTVAL (Henri-François-Marcel-Alphonse) naquit à Perpignan le 4 novembre 1795. Il alla à Paris en 1813, fit ses humanités au séminaire de Saint-Nicolas et entra en 1818 au grand Séminaire diocésain. Il en sortit en 1822 pour faire un court séjour à la Trappe. Fresse-Montval, revenu dans le monde, se voua à la carrière de l'enseignement libre. Il professa gratuitement à l'Institut historique et à l'Athénée impérial de Paris. Après avoir défendu la politique de la Restauration, il écrivit des romans dans le genre de ceux du vicomte d'Arlincourt.

Un de ses principaux ouvrages, sa *Traduction en vers des Œuvres complètes de Pindare*, obtint de l'Académie française une médaille d'or, en 1851. Elle fut imprimée en 1854, accompagnée de la *Vie de ce poète et de Remarques*.

On a, en outre, de lui :

Angelino, ou le bandit sicilien, 3 vol. in-12, Paris, 1829 ;

L'Orphelin et l'Usurpateur, 2 vol. in-8°, Paris, 1834 ;

Jules-Joseph, pensée intime, 2 vol. in-8°, Paris, 1835 ;
La France illustrée par ses marins, 2 vol. in-12, Paris, 1830 ;

La France illustrée par ses rois, 1 vol. in-12, Paris, 1831 ;

La France illustrée par ses guerriers, 2 vol. in-12, Paris, 1832 ;

Traité de la narration, 2 vol. in-18, Paris, 1834.

Manuel de la composition française, Paris, 1835, 2 vol. in-12 ;

Manuel de la composition latine, Paris, 1837, 2 vol. in-12 ;

Manuel de l'art épistolaire, Paris, 2^e édit., 1847, 2 vol. in-12 ;

Manuel de littérature, Paris, 1843, in-12 ;

Manuel de lecture, Paris, 1855, in-18 ;

Cours de lecture, Paris, 1855, in-12 ;

Œuvres complètes d'Hésiode, traduction en vers, avec le texte en regard, accompagnées de la biographie de ce poète, de prolégomènes et de notes, Paris, 1843, in-18 ;

Cours élémentaire d'histoire, de géographie, etc., Paris, 1855 ;

Sibylles, vers sibyllins avec la biographie des femmes poètes de la Grèce.

Fresse-Montval collabora à divers recueils ou journaux tels que le *Dictionnaire de la conversation*, la *Biographie générale*, etc. Il mourut à Paris le 16 avril 1867.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

FRION (Jean-Joseph-François), célèbre par sa taille gigantesque, naquit à Perpignan, le 3 juin 1773.

Son père, Honoré Frion, était un modeste boulanger qui, en 1762, avait été blessé d'une épée par Ch. de M., gentilhomme bourguignon. La justice avait été saisie de cette affaire qui ne suivit pas son cours, le prévenu étant mort durant l'instruction du procès. La mère de Frion se nommait Paule Itier.

La taille de Jean Frion était de 2 mètres 24 centimètres.

Nommé inspecteur du Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, il fut en relations avec les hommes les plus célèbres de l'époque. Le peintre David a représenté Frion dans son tableau des funérailles de Patrocle. Le portrait de Frion que possède le Musée de Perpignan est l'œuvre de Vien. Delile consacra au géant les vers suivants :

La nature, envers les humains
Toujours avare et souvent inégale,
Changea l'ordre de nos destins
Et voulut une fois se montrer libérale.
Elle communiqua son projet à l'Amour ;
L'Hymen fut de la conférence,
Et pour preuve de déférence
Le beau Frion reçut le jour.
Les géants sont, dit-on, d'humeur âpre et sauvage ;
Le nôtre fut toujours de la plus belle humeur ;
.....
Le nôtre a sur son front modestie et candeur ;
Aussi Frion, dès son jeune âge,
A la force, à la majesté
Sut réunir, par un rare assemblage,
L'esprit, la grâce et la beauté.

L'organisation de Frion pouvait être l'objet d'utiles observations de physiologie. Ses forces étaient proportionnées à sa stature. Par une erreur de la nature, il avait reçu toutes les inclinations des femmes, aimant à partager leurs travaux dans lesquels il était très adroit, et ayant comme elles un goût décidé pour la parure et les colifichets. La pensée que sa dépouille mortelle ne serait pas respectée et qu'elle deviendrait un objet de curiosité publique était sans cesse présente à son imagination et faisait le tourment de sa vie. Quoique dans la force de l'âge et en apparence bien constitué, son corps semblait,

quelque temps avant son décès, devoir tomber en ruines. Sa voix devint sépulcrale. Sa mort fut, croit-on, occasionnée par une maladie du foie. Elle eut lieu le 10 janvier 1819.

Au moment de procéder à ses funérailles, le curé de sa paroisse ne fit la cérémonie qu'après l'inspection du cercueil, pour avoir la certitude que le cadavre s'y trouvait, car il avait circulé des bruits qu'on devait l'enlever. Et de fait, il paraît que, la nuit suivante, plusieurs indices incitèrent à croire que le cadavre avait été soustrait du lieu de sa sépulture.

A Perpignan, Frion était surnommé *Picard* ; à Paris il était connu sous la désignation du *Géant*.

Archives des Pyr.-Or., C. 1271. — Archives communales de Perpignan, GG. 92. — *Mémorial administratif*, année 1819. — CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du musée de Perpignan*.

FULHA (Arnaud-Bernard de), qui possédait le château avec la directe seigneurie des terres de sa dépendance et le revenu d'une part de la dîme de tout le territoire de Fuilla, fit son testament en 1067.

Il légua à son fils Guillaume un manse et des propriétés allodiales à Fuilla, ainsi que la plus grande partie des biens qu'il possédait en divers lieux de la Cerdagne et du Vallespir, laissant le reste à ses autres fils, Bernard, Arnaud, Pierre, Raymond, Bérenger, Ermengaud, Rolland, et à ses filles, Gisèle et Sanche.

Abbé GIRALT, *Notice historique sur la commune de Fuilla*, dans le *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

FULHA (Guillaume de), archidiacre d'Elne (1126-1146).

Abbé GIRALT, *op. cit.*

FULHA (Armand-Bernard de), fils de Bernard de Fulhá, assista, en 1228, comme témoin au testament de Stéphanie de Fulhá, dame du château de la Volella. Il laissa deux enfants, Arnaud et Raymond.

Abbé GIRALT, *op. cit.*

FULHA (Raymond de), fils du précédent, vendit, le 26 décembre 1283, à Jean Tort, de Villefranche, le tiers par indivis de la dîme du château de Ralleu et du vilar de Bordull. Raymond de Fulhá possédait le quart des dîmes de Fulhá et avait acquis de Pierre de Sainte-Colombe les censives d'une partie du territoire de Conat. Il avait épousé Géralda qui lui donna deux enfants : Arnaud-Bernard, qui lui succéda, et Michel, religieux du couvent de Saint-Michel de Cuxa.

Archives des Pyr.-Or., B. 86. — Abbé GIRALT, *op. cit.*

FULHA (Arnaud-Bernard de), fils de Raymond, chevalier au service de Guillaume de So, obtint de ce seigneur, en 1302, une rente de blé sur les revenus des moulins d'Evol. Il reconnut, en 1311, tenir en fief pour le roi, seigneur de Conat, les censives et droits de justice sur les hommes d'une partie de la vallée.

Les restes de ce chevalier furent déposés dans le mur de l'église de Sainte-Eulalie de Fuilla, où se trouve un carré de marbre avec cette inscription :

Anno Domini MCCC XVIII istud tum
ulum est Brnardi de Folao
Qui tumulum cernis cur n
on mortalia spernis : tali nam
que domo clauditur omnis homo.

Abbé GIRALT, *op. cit.*

FULHA (Jausbert de), fils du précédent, reconnut tenir en fief pour le roi, le 13 décembre 1322, toutes les censives et autres droits vendus à son aïeul

paternel, Raymond de Fulhá, au vilar d'Orbanya, dans la vallée de Conat. Ses os reposent dans un sarcophage qui fut classé comme monument historique le 29 septembre 1903. Il se trouve encastré dans une niche du mur intérieur de l'église de Saint-Jean-Baptiste, construite près du château. On y lit l'inscription suivante, ornée de quatre écus qui portent pour armes une feuille d'arbre :

XII kalendas aprilis anno Dni MCCC XXXV obiit
Dominus Jausbertus de Foliano domicellus
Cujus anima per misericordiam Dei
Requiescat in pace. Amen.

Jaubert de Fulhá laissa un fils du nom d'Arnaud-Bernard, qui reconnut, en 1354, tenir en fief pour le roi d'Aragon les censives de Montella, Nohèdes et Orbanya et autres droits cédés à son bis-aïeul. Jaubert de Fulhá n'eut qu'une fille qui épousa un chevalier de So.

Abbé GIRALT, *op. cit.*